

Les Salles

2022



Bulletin Municipal n° 32

Contacts utiles

Mairie: Tél : 04.77.24.72.66

Mail : mairie.les.salles.42@wanadoo.fr

Ouverture: Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
(9h00-12h30/13h30- 17h00)

Site internet: www.lessalles42.fr

Communauté de communes

Tél : 04.77.65.12.24 Fax : 04.77.65.07.77

Mail: contact@ccpu.fr

Site internet : www.ccpu.fr

Déchetterie

Tél :

04.77.62.86.41

Accueil Maison des Service de Noirétable

Tél : 04.77.24.97.08 Fax : 04.77.24.74.03

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h

Mail : maison.services@caprural.org

Médiathèque:

Tél:

09.77.06.07.22

Masseur kinésithérapeute

Elodie KAPOUYAN Tel 04 77 24 26 22

Soins à domicile et au cabinet sur RDV

Accueil de loisirs de St Just en Chevalet:

Tél : 04.77.66.68.30

06.74.58.56.39 de 3 à 11 ans

06.77.37.95.63 + de 11 ans

Mail : acm.paysdurfe@orange.fr

A.D.M.R

Tél/Fax:

04.77.24.75.96

Relais Assistance Maternelle (RAM)

Tél : 04.77.24.42.69

Mail : edegoutte@noiretable.fede24-admr.org

Portage Repas:

Mairie

04.77.24.72.66

Célébration d'offices religieux:

Tél : 04.77.24.72.03

Mail : paroisse-st-roch@orange.fr

Syndicat d'initiative

Tél : 04.77.65.05.33

Site: www.tourisme-paysdurfe.com

Maisons de Santé Noirétable:

Tél : 04 69 64 70 85

Cabinet d'infirmières:

Patricia LEBLANC; Jennifer BUTIN;

Céline VALENTIN

Tel 04.77. 58.39.06

Maisons de Santé St Just en Chevalet

Tél : 04 77 65 03 42

Police, Gendarmerie: 17

Toutes urgences : 112 SAMU: 15

Pompiers: à partir d'un fixe **18**;

à partir d'un mobile **112**



Un défibrillateur est à la disposition de tous

Emplacement: Hall de la mairie (à droite en entrant)

Le mot du Maire

L'année 2021 aura été encore une année particulière pour tous, pour vous, pour nous.

Restrictions, interdictions, distanciations, sont des mots qui ont jalonné cette année. Une année qui restera gravée dans la mémoire collective.

Néanmoins, nous avons pu réaliser sur l'année écoulée tous les travaux d'entretien et d'amélioration envisagés. Nous avons également poursuivi les investissements engagés et lancé de nouvelles opérations. Dans les pages suivantes, vous trouverez une rétrospective des principaux chantiers et faits marquants de l'année 2021 avec notamment :

- La création d'un local commercial avec un espace co-working
- La réfection du parvis de l'Eglise
- La rénovation des locaux du secrétariat de mairie
- L'achat d'un tracteur
- L'agrandissement du columbarium, etc...

Pour 2022, nos principaux objectifs se porteront sur :

- La réfection de la Place de l'Eglise
- La reconstruction du gîte communal « La Carpe » de La Plagnette, suite au sinistre
- La pose d'une nouvelle passerelle à La Plagnette et l'installation de jeux supplémentaires.
- L'étude pour le passage en LED de l'éclairage public et l'enfouissement de lignes électriques.
- La numérisation des plans du réseau communal d'eau et l'installation de moyens de télémessure.
- L'aménagement d'une nouvelle salle de Conseil à la mairie.

Toutes ces opérations ne peuvent se réaliser qu'avec le concours des aides de l'Etat ou de collectivités partenaires (Région, département, intercommunalité, SIEL). Merci à eux.

Merci aussi aux membres du Conseil municipal pour leur mobilisation, à l'ensemble des agents communaux, les enseignants, les commerçants, les artisans, les professionnels de santé et tous les anonymes, ces personnes essentielles qui œuvrent pour que la vie de notre commune continue et soit toujours attractive. L'activité des associations qui font la force de nos communes rurales a été en revanche fortement réduite, mais j'espère que celles-ci pourront de nouveau, en 2022, jouer pleinement leur rôle social si important pour les habitants. Merci à leurs bénévoles pour leur rigueur et leur esprit d'initiative, et plus particulièrement au Comité des Fêtes et à tous les participants qui ont, malgré le contexte, assuré la fête patronale de début juillet.

Il est indispensable malgré cette situation morose, de garder le moral et d'aller de l'avant.

Souhaitons ardemment que la situation sanitaire s'améliore en 2022. Gardons espoir ensemble. Espoir de retrouver en cette nouvelle année, une vie normale, que chacun retrouve ses repères et l'optimisme dont nous avons besoin. Espoir d'une vie sociale retrouvée pour le bien et l'équilibre de tous.

Je formule donc le vœu que cette nouvelle année permette de profiter de plus de liberté et que chaque « sallard » puisse retrouver ses activités sportives, culturelles ou autres...

Cette crise que nous traversons nous rappelle que la santé est le bien le plus précieux.

C'est donc le vœu que je souhaite en premier pour vous et vos proches, pour que vous passiez tous une

Bonne et heureuse année 2022.

Le Maire, Jean-Hervé PEURIERE

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir » (Jean Jaurès)



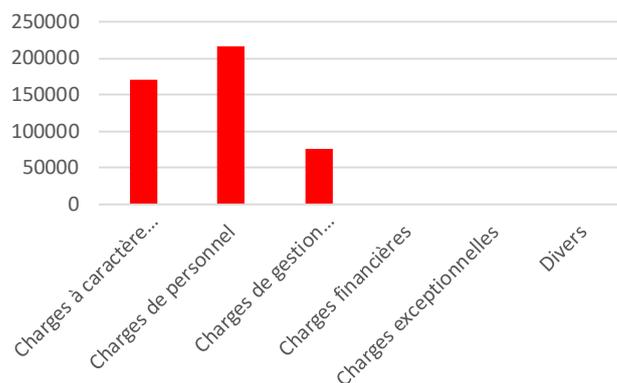
Le Budget Communal 2020

par Jean Hervé Peurière

Fonctionnement

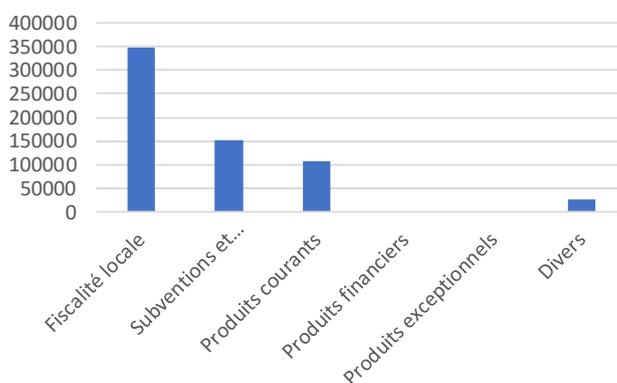
Dépenses

Charges à caractère général	171269
Charges de personnel	215861
Charges de gestion courante	75001
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Divers	0
	462131



Recettes

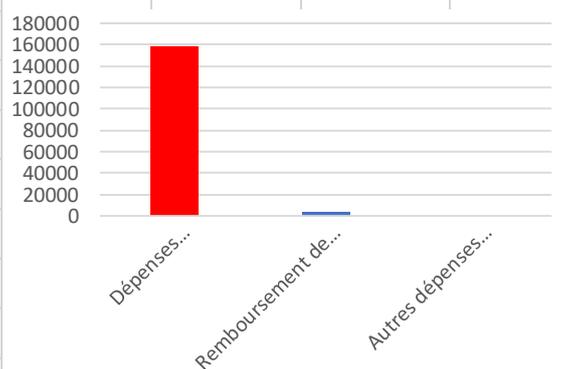
Fiscalité locale	347741
Subventions et participations	152795
Produits courants	106455
Produits financiers	0
Produits exceptionnels	0
Divers	25188
	632179



Investissement

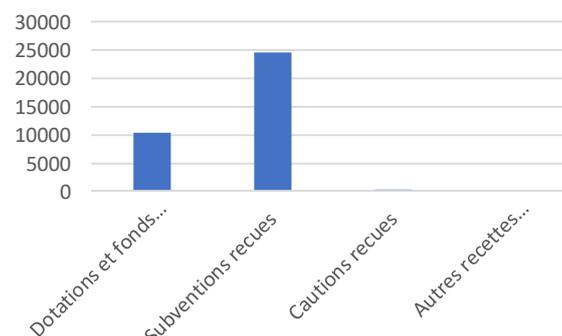
Dépenses

Dépenses d'équipement	157904
Remboursement de la dette	2938
Autres dépenses d'investissement	0
	160842



Recettes

Dotations et fonds globalisés	10384
Subventions recues	24479
Cautions recues	299
Autres recettes d'investissement	0
	35162



Le Budget Eau 2020

par Jean Hervé Peurière



Fonctionnement			
Dépenses			28859
Charges à caractère général	28859		
Charges de gestion courante	516		
Charges exceptionnelles	0		
Divers	0		
	29375	Charges à caractère général	Charges de gestion courante
Recettes			79664
Produits courants	79664		
Produits exceptionnels	0		
Divers	450		
	80114	Produits courants	Produits exceptionnels
Investissement			
Dépenses			88998
Dépenses d'équipement	88998		
Autres dépenses d'investissement	0		
	88998	Dépenses d'équipement	Autres dépenses d'investissement
Recettes			10952
Dotations	10952		
Subventions reçues	0		
Autres recettes d'investissement	0		
	10952	Dotations	Subventions reçues
			Autres recettes d'investissement



Le Budget Assainissement 2020

par Jean Hervé Peurière



Fonctionnement

Dépenses

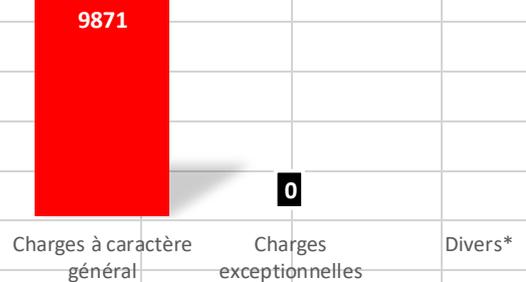
Charges à caractère général	9871
Charges exceptionnelles	0
Divers*	0
	9871

* Amortissements

Recettes

Subventions d'exploitation	0
Produits courants	27801
Divers*	0
	27801

* Amortissements, reversements à l'agence de l'eau



Subventions d'exploitation Produits courants Divers*

Investissement

Dépenses

Dépenses d'équipement	0
Autres dépenses d'investissement*	0
	0

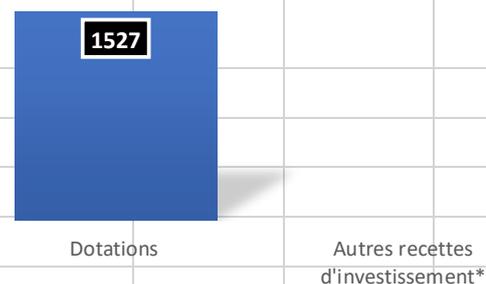
* Amortissements

Recettes

Dotations	1527
Autres recettes d'investissement*	0
	1527

* Amortissements

Dépenses d'équipement Autres dépenses d'investissement*



Tarifs



→ Location Salle des Fêtes:

Mariage ou repas privé :

- Habitants de Les Salles : 120 €
 - Extérieurs à la Commune : 250 €
- Jetons chauffage: 5€ /1h

→ Location salle des associations (45 personnes maxi) :

Habitants de Les Salles : 50 €
Extérieurs à la Commune : 100 €
Jetons chauffage: 5€ /2h

→ Location tables et chaises (ancien mobilier salle des fêtes) :

2 € le lot d'une table et quatre chaises

→ Location barnum :

30 € + caution de 150 €

→ Eau :

Raccordement au réseau: 700 €

→ Assainissement :

Raccordement au réseau : 700 €

→ Ordures ménagères :

1 personne : 69,72 €
2 personnes : 139,44 €
3 personnes : 209,16 €
4 personnes et + : 278,88 €

→ Cimetière:

- Concessions cimetière : 100 € le m² (concession perpétuelle)
- Columbarium : Concession d'une case de 4 urnes : 500 € (concession trentenaire)
- Jardin du souvenir : 100 € pour une dispersion sans plaque
120 € pour une dispersion avec plaque

→ Services périscolaires:

Garderie : 60 € par année scolaire et par enfant. Horaires : 7h00-8h30 /16h30-18h
Cantine : 5.80 € le repas (3,45 € à la charge des parents, 2,35 € à la charge des communes de Les Salles, Chausseterre, Champoly).



L'Etat Civil 2021

NAISSANCES :

Anaé PEURIERE le 20/03/2021 à Roanne

« Chemin de La Cure »

Imaé ABADIE le 31/08/2021 à Roanne

« Rue du Maréchal Ferrant »

Lomé ROUX BALICHARD le 15/10/2021 à Montbrison

« Chemin des Bataillouses »

Victoire BECHE le 17/11/2021 à Thiers

« Chemin de la Cure »



PACS:

Sébastien PONSON et **Emilie CHAT** le 10 mai 2021

Gilles PASQUET et **Mailys CELLIER** le 10 septembre 2021

Nicolas COMBY et **Justine BRUCHON** le 1er octobre 2021

Pierre DUMONT et **Tatiana BALICHARD** le 12 novembre 2021

DECES :

Hélène GIRARD le 04/01/2021 « La Côte »

Joseph TAMAIN le 08/01/2021 « Les Serrots »

Alice DULAC le 14/01/2021 « Le Bourg »

Maurice LAURENT le 27/02/2021 « Le Bourg »

François SCHIED le 01/04/2021 « Foyer Le Collège »

Bernard ROCHON le 25/04/2021 « Le Treyve »

Gilberte LUGNIER le 24/08/2021 « Le Bourg »

Marie-Louise SAVATIER le 03/09/2021 « Route de Chausseterre »

Ginette PLANCHE le 13/11/2021 « Coavoux »



Les bâtiments communaux

par Lydie Faye

1) Le local commercial

Voilà encore une nouvelle étape pour l'embellissement de notre bourg. Vous êtes très nombreux à être venus découvrir le nouveau local commercial ainsi que l'espace coworking lors de la " journée portes ouvertes". Pour ceux qui n'ont pas pu venir voilà quelques images des locaux terminés, mais avant cela quelques photos des travaux :



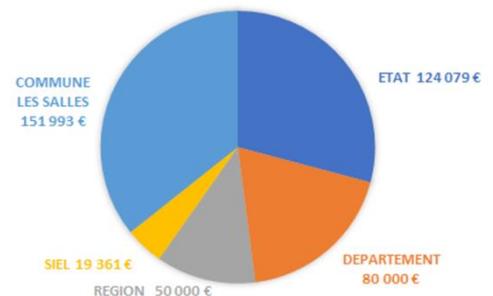
pour un très beau rendu:



Nous remercions toutes les entreprises présentes sur le chantier ainsi que notre AMO Julie SCALZO / Pascal CHAPELON. Une mention particulière à notre architecte Marianne TRONCY qui a fait preuve d'un vrai engagement en concevant et en suivant notre projet avec un grand professionnalisme.

Pour cette rénovation, nous avons été aidés par l'État et les Collectivités Territoriales.

Vous trouverez p.23 plus de détail sur l'espace coworking.



2) Rénovation du secrétariat de Mairie

Notre secrétariat de mairie a fait peau neuve cette année.

Réfection secrétariat de Mairie. Coût par lots :

GOUTORBE Cyril : 4 322.70 € HT

SODEROVI : 6 037.12 € HT

DUROUX ELECTRICITÉ : 1 990.70 € HT

ESPACE BUREAUTIQUE : 4 977.94 € HT

Subvention perçue : 6 434 €



Les bâtiments communaux

par Lydie Faye

3) Travaux d'entretien sur la rosace de l'église

Après les travaux d'étanchéité du mur de façade de l'église, pour ne plus avoir à subir des infiltrations d'eau qui détérioraient le mur intérieur, nous avons fait intervenir l'entreprise JACQUET pour rejoindre le tour de la rosace afin de la consolider et ainsi assurer sa sauvegarde. **Coût des travaux 2 213.06 € HT**



4) Reconstruction du gîte "La Carpe" à la Plagnette.

En fin d'année 2020, le gîte "LA CARPE" situé au Domaine de la Plagnette était ravagé par un incendie. Après une année nécessaire au dossier d'assurances, aux mesures de sauvegarde du bâtiment, à l'expertise pour évaluer l'indemnisation et ensuite l'instruction du dossier d'appel d'offre aux entreprises, les travaux de rénovation ont commencé cet automne. Le coût total des travaux s'élèvera donc à **173 848,93 € HT**. Les entreprises retenues, conformément au Code des Marchés Publics, sont :

- Maçonnerie SARL JACQUET : 59 717,56 € HT
- Charpente couverture zinguerie SARL EXTRAT : 28 332,20 € HT
- Menuiseries extérieures & intérieures GENEVRIER : 29 905,30 € HT
- Plâtrerie-peinture AM Plaquiste : 29 164,18 € HT
- Carrelage faïence SARL ARCHIMBAUD : 9 749,79 € HT
- Plomberie Sanitaire SARL CHARRIER : 8 265 € HT
- Electricité chauffage VMC SAS PAILLARD : 8 715 € HT

Il restera ensuite à meubler et à équiper ce nouveau gîte afin d'accueillir à nouveau des vacanciers pour, nous l'espérons, l'été prochain.



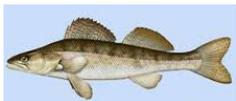
Vidange et pêche à l'étang de La Plagnette

par Michel Chaux

L'étang de La Plagnette vient d'être vidangé. Cela faisait 27 années que le fond de l'étang n'avait plus vu le jour puisque la dernière vidange remontait au 14 novembre 1994. (Elle avait alors permis de recueillir 1200 kg de poissons.)

Le 20 mai au matin, la population de la commune avait été conviée pour assister à la récupération du poisson. Les membres de la Fédération de Pêche de la Loire et les employés communaux ont procédé au prélèvement de:

1330 kg de gardons, perchettes grémilles (90% gardons)
50 Kg de sandres (16 pièces) ;
574 kg de carpes : 82 sujets pesant en moyenne de 7 kg
10 kg de tanches
2 Kg de perches
60 kg de brèmes



soit un total de 2026 Kg de poissons.

A noter aussi la présence d'écrevisses et de moules d'eau douce. Tous ces poissons ont été relâchés dans la Loire et dans le plan d'eau de St Bonnet le Château.

(800 Kg de gardons perches / grémilles déversés à Saint Bonnet le Château et 1220 kg déversés dans la Loire à hauteur de Balbigny). La remise en eau de l'étang est prévue pour le début du printemps 2022 après quelques travaux d'entretien.

Merci à tous les acteurs présents ainsi qu'à la soixantaine d'habitants venue partager ce moment autour d'un bon vin chaud préparé par les sympathiques gérants du Domaine de La Plagnette.



La distribution d'eau

par Michel Chauv

1) Production

Reservoirs	EAU- Volumes Mensuels Entrée Réservoirs (en m ³)											
	2020		2021									
	NOV	DEC	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT
LA LOGE	6300	5730	13080	56370	18660	11040	8700	19170	30390	15270	8160	19710
LE VIOLET	4500	3870	8190	31080	13470	9060	7770	13980	19440	13710	6900	13200
GRANDS CHAMPS	1290	960	2340	12960	4140	2730	2280	4350	6900	3870	2130	4140
BRISSAY	660	510	1860	6480	1650	1080	930	2070	3900	2100	810	2430
TARTARU	1020	570	2430	8400	1800	1350	1560	2340	4740	2340	810	3000

2) Tarification

La municipalité s'est efforcée de maintenir inchangés depuis de nombreuses années les tarifs de branchement au réseau d'eau communal ainsi que les coûts d'abonnement et de vente. Afin d'assurer un budget eau pérenne, il a été décidé de procéder à des ajustements tarifaires. Il est à noter que malgré ces augmentations, ces nouveaux tarifs sont encore inférieurs à ceux pratiqués par les collectivités voisines.

Au 01 janvier 2022,

- Branchement au réseau d'eau = 700 €

Au 01 Juillet 2021,

- Abonnement Eau = 54 €/an

- Cout du M3 Eau = 1.10€.

3) Projets

Nous avons lancé 2 études destinées à améliorer la performance de notre système de distribution d'eau. La première étude concerne la numérisation des plans du réseau communal et la seconde concerne l'installation de moyens de télémesure pour suivre en direct les volumes produits et consommés sur le réseau.

Par ailleurs, nous avons demandé à notre député Julien Borowicz d'intervenir auprès du gouvernement afin qu'à l'échéance de 2026 mettant fin à la gestion de l'eau par les communes, celles-ci puissent avoir le choix entre conserver cette compétence ou la déléguer.

L'assainissement

par Michel Chauv

1) Tarification

La même démarche que pour l'eau, nous a conduit à ajuster les tarifs communaux de branchement et d'abonnement au réseau d'assainissement collectif. Là aussi, les nouveaux tarifs sont inférieurs aux tarifs pratiqués par les autres collectivités de notre secteur.

Au 01 janvier 2022,

- Branchement Assainiss.t Collectif : = 700 €

Au 01 Juillet 2021,

- Abonnement Assainiss.t Collectif = 33 €/an

- Cout du M3 Assainiss.t = 0,90 €.

2) Projets

Nous allons procéder à des travaux de rénovation sur la cuve secondaire de la station de traitement des eaux usées des Bataillouses. La voûte en polyester de cette cuve, qui s'est effondrée au mois de juillet, sera remplacée.

Nous constatons aussi que lors des épisodes pluvieux, cette station largement surdimensionnée arrive à saturation du fait que de grandes quantités d'eaux pluviales circulent dans le réseau d'eaux usées. Une étude permettant de localiser d'où proviennent ces eaux pluviales va être effectuée par une société spécialisée. Le but est d'identifier si ces eaux parasites résultent d'un manque d'étanchéité du réseau (infiltration au niveau des regards par exemple) ou de particuliers indécents déversant dans le réseau d'égouts leurs eaux pluviales.

Le rejet d'eau pluviale dans le réseau d'assainissement collectif est strictement interdit par la loi et il n'est pas besoin de sortir de l'ENA pour comprendre que cette pratique conduit à la saturation des systèmes de traitement des eaux usées.

L'article **L1337-2** du Code de la santé publique sanctionne de **10 000€ d'amende** le déversement d'eaux usées autres que domestiques dans le réseau public de collecte des eaux usées sans l'autorisation visée à l'article L. 1331-10 ou en violation des prescriptions de cette autorisation.



Les travaux de voirie

par Thierry Meunier

I) Détail des travaux effectués en 2021:

1) Chemin de Coavoux (23 930 € HT)

-Réalisation d'un Bicouche, Reprofilage ponctuel sur 45 ml de long-largeur 1,5m, Purge sur 45 ml de long- largeur 1,5m, -Réfection entrée riverain M.Moussé sur 10m², Purge chemin Vallas sur 15 m²

2) Route de Gouttenoire (17 765€ HT)

Section Croix Blanche / Patte d'oie)

- Réalisation d'un Bicouche sur 625 ml à partir du carrefour avec RD24, Reprise en enrobé sous pont ASF(surface 25 m²) puis direction Gouttenoire monocouche sur 55ml,largeur 4,5m, Reprise talus sur 20 ml, Purge sur 11ml et bicouche sur 50ml,largeur 4m, Direction Gouttenoire bicouche sur 55ml, largeur 3,5m

COÛT TOTAL : 41 695 € HT

Participation département : 15 700 € HT

Participation CCPU: 16 111 € HT

Reste à charge de la commune : 9 885 € HT



3) Réfection du parvis de l' Eglise :

Entreprise GIRARD (Daniel MOQUET) : 8 245 € HT

Entreprise JACQUET : 1 570 € HT

Soit 9 815 € HT, Subvention Conseil Départemental : 4 000 €

4) Réfection peintures passages piétons et parking :

SARL DESSERTINE : 3 662 € HT



II) Programme Voirie prévu en 2022:

Chemin de la Cure et Rue de la Bise.

Réfection Place de l'Eglise



Travaux divers et Acquisition de matériel

par Thierry Meunier

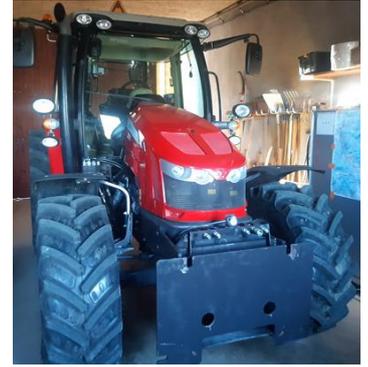
Remplacement de la croix de La Croix blanche :

Fourniture de la croix par l'entreprise GOUTORBE
Les Noyers – Chausseterre : **160 € HT**
Peinture et pose réalisées par les employés communaux



Acquisition d'un nouveau tracteur :

Achat d'un nouveau tracteur : 47 000 € HT,
Reprise de l'ancien : 12 000 € H,
Cout pour la commune : **35 000 € HT**



Le cadastre et Geoloire

par Michel Chauv

La commune vient de se doter de l'application **Géoloire42** qui nous permettra de rendre bien plus facile et ergonomique l'accès au cadastre. Il en découlera un gain de temps mais aussi un usage plus aisé par les membres de la Municipalité. L'autre aspect positif de cette application est de nous permettre d'entrer dans l'univers des plans numériques pour l'ensemble des réseaux communaux. La loi va en effet imposer aux communes de se doter de plans numériques avant 2030.

Sur cette plateforme, les collectivités ont accès à leur cadastre informatisé, leur PLU, leurs plans des réseaux (électricité, gaz, éclairage public, réseaux de chaleur...) et aux données de leur matrice cadastrale. L'accès cadastre se fait sans changer d'application. A partir du plan général de la commune, on peut zoomer sur les parcelles et connaître toutes les informations relatives au propriétaire.

L'application permet aussi de recevoir les plans numériques des réseaux communaux d'eau et d'assainissement. Si la commune ne possède que des plans papier, il faut procéder à la numérisation des réseaux avec un prestataire spécialisé. Ensuite la commune peut réaliser elle-même les modifications de plans si des travaux sont réalisés. De même la commune peut créer elle-même ses propres documents locaux (plans ou données). Le coût pour notre commune est de **220 € / an**.



Le Columbarium

par Jean Hervé Peurière

Notre columbarium actuel étant presque complet, la commune a dû procéder à son agrandissement. Le Conseil a fait le choix d'ajouter 2 colonnes de type « CAP HORN » de chaque côté de l'actuel. Une colonne permet de recevoir 6 familles (3 recto-3 verso) soit au total 12 familles.

C'est la société GRANIMOND de Saint Avold (57) qui a fait les travaux. Celle-ci avait déjà réalisé la 1^{ère} installation en 2007, ce qui a permis d'avoir les mêmes teintes.

Prix total (fourniture + pose) : 11 568 € HT.



Recette pour une fresque murale

par Claire Farget

Comment améliorer visuellement l'entrée du village ?
Pourquoi ne pas peindre un mur, réaliser une fresque murale ?

Créer une fresque murale, c'est concevoir son village autrement en association avec l'histoire, la culture et l'identité liée au lieu dans lequel elle est réalisée, c'est donner vie au village et à travers cette fresque, c'est laisser une petite empreinte personnelle.

C'est sur le site de l'ancien lavoir du village, que la fresque allait trouver naturellement sa place. Le mur situé sous la boucherie s'y prêtait alors.....c'était parti !!

Tout d'abord, j'ai consulté divers documents et effectué des recherches via Internet sur la vie, l'habillement, le matériel utilisé par les lavandières.

Puis, un premier dessin est réalisé afin d'esquisser le plus fidèlement possible le résultat final du projet.

Ensuite, c'est la création d'une maquette sur papier rhodoïd en ne noircissant que les contours .

Le mur a été préparé minutieusement car la surface doit être propre et lisse.

Avec l'aide de Guy, nous avons projeté les contours noircis avec un rétro-projecteur et ceci pendant plusieurs nuits de 21 heures à 1 heure du matin, obscurité oblige. Les contours sont redessinés sur le mur à l'aide d'un crayon spécial.

Ce travail terminé, il suffit de passer à la peinture !

Pour cela, j'utilise de la peinture acrylique, spécialement conçue pour des peintures murales extérieures car elle est stable, solide et devient imperméable en séchant.

Il est rare d'appliquer une couleur franche, je préfère la mélanger pour donner un effet plus nuancé, plus lumineux ou bien plus sombre. Ça dépasse largement le cadre de la satisfaction personnelle, je peux décliner la teinte à l'infini et donner des effets à la peinture murale.

Des chats perchés, des hirondelles, un chien voleur de saucisses de Chez Goyon, des torchons à liseré rouge et aux initiales, des détails donnent un ton amusant à la fresque .

Ce travail a demandé plus de cinquante heures et a été réalisé avec beaucoup de bonheur !

La couche finale est le vernis car il protège le dessin et facilite son nettoyage en cas de salissure .

Voilà, la fresque est terminée ! A vous de venir la voir

Cette fresque en a appelé une autre puisque quatre vaches colorées, flashies vous regardant droit dans les yeux sont apparues sur le portail d'un hangar à La Côte !



La retraite du panneau lumineux

par Guy Farget

Un panneau défilant qui ne fonctionne plus, remplacé par une info en temps réel sur " Panneau Pocket ", voilà un support tout trouvé pour poser une belle image d'accueil de "chez nous" à l'entrée du village, à la sortie de l'autoroute...
Un choix de photos ...laquelle choisir ? et puis voilà le résultat , pas mal ?



Le panneau d'affichage de la commune
"dans votre poche"

- 1) Téléchargez sur votre smartphone, l'application "Panneau Pocket"
- 2) Sélectionnez "Les Salles" dans la liste des communes et placez dans vos favoris
- 3) Vous recevrez en direct, où que vous soyez, les dernières informations de la commune



Fleurissement - Embellissement de la commune

par Viviane Brunet et Guy Farget

Depuis de nombreuses années ,la commune aime à se parer de fleurs colorées ,au fur et à mesure des saisons, printemps, été . La municipalité poursuit sa dynamique de fleurissement et d'espaces verts avec des actions coordonnées pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil de la population de passage.

Chacun peut apprécier le résultat d'un travail mené par les agents municipaux qui font preuve de créativité et de constance dans les soins apportés aux espaces verts. L'objectif en matière d'embellissement floral est d'avoir un fleurissement continu dans tout le village en entretenant l'élément "fleurs" qui marque l'image que veut donner la commune. La fleur étant avant tout un symbole d'accueil, les entrées du village, le centre du bourg, les parcs et jardins profitent de la mise en place d'un ensemble végétal adapté, en massif ou jardinières, qui valorise un cadre agréable pour le plaisir de tous .

Il y a le fleurissement, l'aménagement paysager, bien sûr...mais pas que !

Il y a aussi une mise en valeur du patrimoine local qui ne peut laisser indifférent. Le côté environnemental est désormais très important dans la vie de chaque jour.

Il pourrait jouer un rôle primordial dans le futur.

Mais bien sûr, l'avenir ne se joue pas que du côté des fleurs



Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

par Lydie Faye

"Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien. Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde." (Jean d'Ormesson)

L'année 2020 a été vécue comme une année difficile et 2021 pas bien mieux ... pour certains, peut-être comme les pires ... mais nos aînés s'en amusent, eux qui ont connu la peur du fusil, le rationnement et la milice ...

Ainsi, les français se sont remis à lire, à faire du vélo, à manger local et à prendre soin de leur voisin, tout ça dans une atmosphère moins polluée ... on pourrait croire que c'était le vrai bonheur. Mais pendant ce temps des entreprises fermaient, des commerçants n'étaient pas de première nécessité, les artisans se trouvaient en grande difficulté, le personnel de santé se tuait à la tâche, les familles ne pouvaient se serrer dans les bras, les enfants ne voyaient plus leur instituteur, les parents télétravaillaient avec leur bambin sur les genoux ...

Chacun a été impacté à différents niveaux pendant cette pandémie : par la perte d'un proche, et qui plus est, sans pouvoir lui tenir la main pour lui dire au revoir, par les symptômes de la maladie, par la solitude, par la situation économique, par le décrochage scolaire, ou encore par le manque de lien social ...

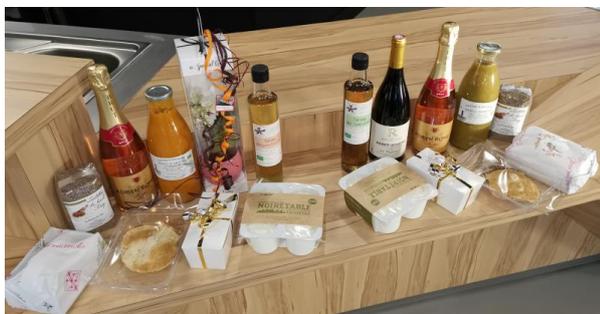
La commission du CCAS avait tout de même tenu à distribuer les colis de fin d'année auprès des plus de 70 ans de notre village, avec l'aide de Brigitte et de nos 2 Sylvie.

Comme à chaque fois, nous avons eu une tendre pensée pour ceux qui nous ont quittés et qui savaient tellement bien nous accueillir ...

Cette rencontre était, même dans le respect des gestes barrières, un moment encore plus apprécié, tant les échanges se faisaient rares à cette période.

L'avenir promet d'être meilleur ... la vie en société reprend avec les soirées, fêtes patronales, et réouverture des endroits de festivités et de cultures ...

Nous espérons remplir notre année 2022 d'animations pour les petits et les grands, pour redonner à notre village toute sa dynamique !!!



Le Club des Seniors

Par Philippe Godard

Cet automne, après 18 mois d'arrêt, les rencontres hebdomadaires du Club des Seniors ont repris.

Les premières réunions ont eu lieu dans la petite salle contiguë à la Salle des Fêtes avant de retrouver la salle de la Maison des Associations (qui était bloquée par la cantine scolaire durant la période COVID).

Une quinzaine de personnes se retrouve régulièrement pour les jeux habituels: belote, triomino, rumikub...



Ce sont Paulette et Solange qui ont initié cette reprise. Les réunions ont lieu tous les jeudis à 14 h30. N'hésitez pas à contacter Paulette Decotte ou Solange Meunier si vous souhaitez vous joindre à ce joyeux groupe.



7 étapes pour raccordement de votre habitation à la fibre optique.

Avant de contacter un opérateur, FAIRE POSER LA PRISE OPTIQUE PAR THD42.

Procédure à suivre:

- Connectez-vous au site www.thd42.fr
- Cliquez sur "espace raccordement" puis sur "demande de raccordement."
- Saisissez l'adresse de l'habitation.
- Cliquez sur la pastille correspondante à l'habitation
(vous pouvez sélectionner la vue satellite pour faciliter le repérage).
- Cliquez sur "prendre un rendez-vous pour mon raccordement" puis sur "merci de confirmer l'emplacement de votre logement."
(si vous ne le voyez pas, déplacez l'image à l'aide de votre curseur afin de le voir apparaître)
- Renseignez vos coordonnées et cliquez sur "prendre contact pour un rendez-vous."
- Enfin, cliquez sur le lien indiqué dans l'e-mail qui vous est envoyé afin de finaliser votre demande. *(Si vous ne recevez pas de mail, n'oubliez pas de vérifier les spams. Bien valider le mail sous un délai de 5 jours, sinon il vous faudra refaire la demande).*

Un technicien THD42 vous contactera sous un délai de 1 mois maxi afin de vous proposer un rendez-vous pour la pose de la prise optique.

Taux d'équipement fibre sur CCPU

Commune	Nb abonnés fibre	Nb logements éligibles	Taux de pénétration
CHERIER	152	344	44%
CHAUSSETERRE	75	170	44%
St ROMAIN d'URFE	87	241	36%
CREMEAUX	209	580	36%
LES SALLES	130	369	35%
JURE	69	218	32%
CHAMPOLY	94	301	31%
St PRIEST la PRUGNE	115	369	31%
LA TUILIERE	72	241	30%
St MARCEL d'URFE	62	219	28%
St JUST en CHEVALET	233	925	25%

La Communauté de Communes du Pays d'Urfé (CCPU)

Urfeco : de nouvelles activités en ligne



Urfeco s'enrichit de nouvelles activités et de nouveaux services : artisanat, travaux-construction, bois-forêt, industrie...

Urfeco, un site et une application pour trouver les activités et services présents sur les 11 communes de la Communauté de Communes du Pays d'Urfé.

De passage ou résidant en Pays d'Urfé, retrouvez toutes les informations utiles sur :

Site internet : <https://urfeco.fr>

Appli pour smartphones : urfeco



Le fonctionnement de l'espace coworking

Par Michel Chauv

Qu'est ce qu'un espace de coworking ?

C'est un espace de travail partagé pour favoriser le développement du télétravail, offrir des possibilités d'accueil aux télétravailleurs salariés, travailleurs nomades, créateurs d'entreprises, travailleurs indépendants, étudiants, nouveaux arrivants.

Ouvert à tous, il s'adresse plus particulièrement aux professionnels indépendants qui y trouveront des postes de travail en open-space, une salle de réunion et tout un ensemble de services (internet, photocopies) pour les aider à développer leur activité et leur réseau tout en bénéficiant d'un espace de détente et d'une kitchenette.

Pourquoi un coworking sur la commune de Les Salles ?

L'idée d'utiliser l'espace disponible sur le nouveau local commercial (bar tabac restauration) à des fins de coworking était l'une des pistes envisagée par la municipalité dès le début du projet. La crise du COVID ayant eu un effet pédagogique et accélérateur sur ce nouveau mode de travail, une réflexion a été lancée du côté de la Communauté de Commune du Pays d'Urfé (CCPU).

Au sein de la CCPU, Thomas Siettel et Corinne Gayte en charge de réfléchir à de nouveaux leviers d'attractivité pour notre territoire ont constitué une équipe projet (composée d'élus et de télétravailleurs) pour élaborer un plan de déploiement du coworking sur le territoire. Restait à définir où serait implanté l'espace n°1 qui allait servir de prototype. La convergence du projet de la CCPU et du projet de la commune des Salles a naturellement conduit l'équipe projet à choisir une implantation sur notre commune. La proximité avec la sortie de l'autoroute A89 a constitué un atout supplémentaire.

Pouvez-vous nous décrire ce lieu et les tarifs proposés ?

D'une superficie de 90 m², cet espace contient un open-space de 7 places, une salle de réunion équipée d'un grand écran pouvant accueillir 8 personnes, une kitchenette et d'un espace détente. Cet espace est équipé de la fibre et d'une photocopieuse, imprimante, scanner.

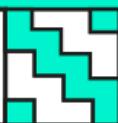
La Communauté de Communes a fait le choix de proposer des tarifs attractifs et modulables. Le coût de la location d'un poste de travail en open-space est à **6€ la ½ journée** et **10€ la journée**. Le cout de la location de la salle de réunion est à **30€ la ½ journée**.

Ces espaces sont accessibles 7 jours sur 7 et 24h/24. La réservation et le paiement de ces espaces sont à faire en ligne via l'application **urfeco.fr**.

Le choix a été fait de donner une très grande facilité d'usage pour le lieu, aussi bien au niveau de l'utilisation que de la réservation et du paiement.



urfeco – work



Adresse : 6 place de l'église, Les SALLES

Contact : Corinne GAYTE, 06 60 96 24 55



Rencontre avec notre député Julien Borowczyk

par Michel Chauv

Le 20 septembre, le Conseil Municipal a reçu M. Julien Borowczyk député de notre circonscription.

Après une présentation de la commune, de ses réalisations et de ses projets, nous avons particulièrement échangé sur trois points:



- L'amélioration de la couverture en téléphonie mobile.
- Le souhait de la commune de conserver la compétence Eau au-delà de 2026.
- Les problématiques de déplacements vers les villes voisines pour les personnes non autonome en mobilité.

Au terme de ces échanges, M. le député nous a assuré de son soutien pour faire avancer ces trois dossiers.

Les relevés meteo de Bernard

Par Michel Chauv



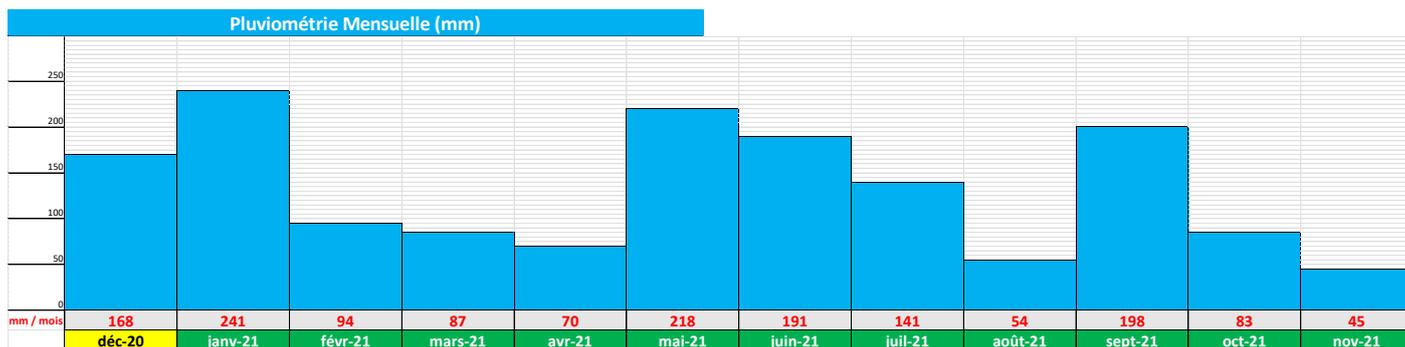
Voici un récapitulatif des précipitations et des températures nocturnes minimales relevées sur notre commune durant la période Décembre 2021 → Décembre 2022.

Ces relevés ont été réalisés par **Bernard Ossedat** qui chaque jour consigne méticuleusement les données de pluviométrie et de températures observées.

Lieu de mesure: Bourg des Salles.

Pluviométrie Journalière (mm)												
	2020	2021										
	DEC	JANV	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV
1	6		55			16	6		3			5
2	8											11
3	3		3				7	6	2	5	32	
4	6					8	22	9	14			
5							4				7	8
6	5					36		6				
7	3		14	6				31	18			
8	5		7									
9					4					5		
10	6		12			50		3	7			
11	9			6	23	6						
12	56	7	3	2	6	6		30	17			
13		61		16		8		3			1	5
14		62						11		64		7
15	14			34		19		4		25		
16		31		10		8	2			4		
17				3		5				2		
18				3		7				45		4
19				3		7		12		8		
20	8						16			17	15	
21	4	7			13	18	16				2	
22		10				8	1				2	
23		6					47					
24	10	8				4	12	33				
25	2					7					14	
26				4								5
27	8	5					31					
28	3	20			16		3					
29		12			3		12				2	
30	4	12			11						3	
31	8					5		5			21	

Températures nocturnes mini (degré celsius)												
	2020	2021										
	DEC	JANV	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	AOUT	SEPT	OCT	NOV	
1	-1,7	0,7	7	1,7	7	7,7	12,1	13,7	12,8	8,9	5,6	10,4
2	2,2	-1,1	7,4	2,4	8	5,3	15,4	12,2	12,3	10,8	7,4	6,9
3	1,9	-0,5	7,6	6,1	4,6	1,6	12,6	17,3	13,8	16,6	14,4	7
4	1,7	-2,1	2,9	2,6	1,4	4,4	14,9	15,7	13,3	13,5	9,6	5
5	-1,7	-2,1	4,8	6,4	2,1	7,2	14,1	16,7	14,8	13,6	5,6	3,3
6	-1,2	-1,8	5,7	1,3	-0,5	6	13,6	16,9	16	14,7	7,9	4,7
7	1,3	-3,8	1,6	1,7	-1,3	8,1	14,3	12,6	15,1	14,9	5,5	1,4
8	2	-1,8	1,7	2,7	-2,9	6,1	13,5	14,3	12,9	14,8	7,9	5,5
9	1,1	-4,1	1	-1	1,9	13,6	12,8	13,9	12	17,9	6,3	0,1
10	0,9	-3,6	3	0	6,8	10,9	13,4	11,7	12	15,8	5,3	1,7
11	1,9	-7,3	-1,2	7,7	6,9	7,9	14,5	14,2	16	15	3	4,8
12	5,1	-3,4	-1,3	4,2	3,5	5,5	15,9	15,6	17,7	11,7	8,5	2,5
13	2,2	2	-2,4	4,9	-0,9	6,8	16,1	13	17	12,1	9	4,2
14	3,5	3,1	-4,3	1,4	-1,4	8,4	14,3	13	18,8	17,8	1,2	6,9
15	7,4	-0,2	-1,2	2,2	-1	7,8	16	14,6	20,2	16,5	3	6,4
16	2	-3,1	1,1	2,3	-0,1	9,1	16,5	15	16,4	15,4	3,1	5,4
17	5,3	0,4	1,8	2,5	-1,5	7,7	18,8	15,1	16	14,1	4,4	3,4
18	3,4	1,2	2,4	0,5	5	8,5	18,3	16,6	15,3	13,7	6,3	5,1
19	7,8	-3	3,9	0,1	3,7	6,3	18,2	16,2	15	11,6	8,1	1,2
20	7	0	2,2	-2,5	2,7	5,1	16,7	15,8	11,4	12	8,7	-0,5
21	1,3	6,7	4	-0,7	7,1	11,2	15,2	15,3	14,1	11,3	8,5	1,4
22	8,7	5,2	9,5	2,2	5	6,6	14,7	15,2	18,1	7,7	8,5	2,6
23	7,3	0,6	8,7	-1	5,2	5,3	13	16,4	12,8	7,9	1,1	2,6
24	5,6	-0,7	5,4	0,3	6,2	7,8	13,9	17,4	15,3	10	0,8	2,7
25	0,1	0,2	3,4	3,7	8,2	7,3	9,6	14,2	10,8	12,7	5	2,1
26	-1,2	-3,1	4,5	2,8	12,4	6,7	10,5	16,6	13,2	13,1	8,9	-
27	-1,9	0,6	5,3	5,6	9,1	9,2	16,5	15,2	10,6	11,4	3,7	-
28	1	6,1	0	0,8	12,1	9	15	15,6	10,1	8	3,9	-
29	0,9	7,9		3,7	7,8	13,8	13,6	14,5	12,1	10,6	8,9	-
30	0,9	5,6		4,7	7,4	10,2	12,2	16,2	10,3	5,7	10,9	-
31	-1,9	4,9		6,6		9,9		15,2	10,1		11,9	



L'Ecole Maternelle

par Bernadette Lévigne

Depuis cette rentrée 2021, l'école accueille 19 élèves répartis sur 3 niveaux : 6 élèves en Grande Section, 9 en Moyenne Section et 4 nouveaux élèves en Petite Section : Jule, Viktor, Chloé et Manon.

L'encadrement est assuré par Bernadette Lévigne, nouvelle directrice. Florence Giraud, AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) intervient dans la classe pour apporter de l'aide aux élèves. La fonction d'ATSEM est assurée par Nathalie Cellier jusqu'aux vacances de la Toussaint, puis par Marie Treille qui prend le relais à compter du 8 novembre. Delphine Ponson accompagne les enfants dans le bus, s'occupe du ménage et de la cantine où elle est aidée par Elodie Damon qui remplace Agnès Girard durant son arrêt maladie.

Plusieurs projets se profilent pour cette année scolaire, avec le soutien financier du Sou des Ecoles, certains ont déjà eu lieu :

- En octobre, les élèves ont participé à la semaine du goût et ont joué aux artistes en créant leurs œuvres de Land Art.
- Durant l'année, la classe va participer à l'opération « Le livre élu ». Il s'agit de travailler autour de 3 albums présélectionnés sur le thème « Coopérer et s'entraider ». A la fin de l'année, la classe élira son livre favori pour participer à l'élection du « Livre Elu de l'année 2022 ».
- Si les conditions le permettent, un spectacle de théâtre d'ombre et de musique est prévu avant les vacances de Noël et une sortie de fin d'année scolaire devrait avoir lieu au Moulin des Massons à Saint-Bonnet-le-Courreau en mai ou juin.



La nouvelle organisation de l'école

par Sandy Goutorbe

Pour cette rentrée 2021-2022, nous avons des changements dans le corps enseignant.

Karen FAYE a quitté son poste de directrice d'école et d'enseignante pour une opportunité qu'elle attendait depuis longtemps. Nous la remercions infiniment pour toutes ces années passées auprès de nos enfants et nous lui souhaitons une bonne continuation.

Elle a été remplacée par Bernadette LEVIGNE.

Bernadette a débuté son métier en septembre 2005 où elle a effectué des compléments de temps partiels dans les écoles publiques de Noirétable, de Cremeaux et de Champoly. A la rentrée 2007, elle a obtenu le poste de remplaçante à Noirétable puis en 2010 celui de Saint Just en Chevalet où elle est restée jusqu'à l'an dernier. Lors de ses remplacements, elle a enseigné dans de nombreuses écoles du département, de la maternelle au CM2 (et même jusqu'en SEGPA).



La nouvelle organisation de l'école

Elle connaît bien les écoles du secteur où elle a pu remplacer ses collègues à plusieurs reprises. Elle avait déjà effectué des remplacements à l'école des Salles : en 2016 (pendant les travaux de rénovation), en 2019, 2020 et 2021. Autant dire que Bernadette n'est pas en terre inconnue et a pu très vite prendre ses marques.

Nathalie CELLIER, ATSEM depuis plus de 15 ans à l'école des Salles a accepté un poste à l'école publique de Noirétable à la rentrée des vacances de la Toussaint. Il a donc fallu la remplacer et c'est Marie TREILLE, ayant postulé, qui a été choisie.

Marie, employée par le RPI Champoly – Chausseterre – Les Salles depuis 14 ans travaillait à l'école de Chausseterre jusque là. Elle avait auparavant travaillé à l'école des Salles lorsque les TAP avaient été mis en place. Par la suite, en raison d'un nombre important d'élèves dans une classe de grande section, elle a été nommée à l'école de Chausseterre.

Depuis la rentrée du 8 Novembre, elle assure la mission d'ATSEM auprès des enfants de l'école des Salles et celle de la garderie matin et soir.

Nous remercions Nathalie pour son implication au sein de l'école et nous lui souhaitons une bonne continuation.

Nous souhaitons la bienvenue à Bernadette et à Marie !!

Le Sou des Ecoles RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles

par Sylvie Butin

Le Sou des écoles du RPI, une richesse que nous voulons maintenir

La crise sanitaire règne toujours au sein de notre vie quotidienne. Mais malgré tout, le sou des écoles continue de maintenir son dynamisme pour soutenir le corps enseignant et les 3 écoles de nos villages. Nous y sommes tant attachés. C'est une richesse que nous voulons maintenir pour l'avenir de nos, de vos enfants. L'assemblée générale a pu être organisée en respectant les recommandations gouvernementales et de la municipalité de Les Salles, continuant d'appliquer les recommandations sanitaires.



Le bureau était élu pour 2 ans, ce qui explique qu'il reste composé de la même manière que l'an dernier.

- Co-présidentes : Mme Duroux Nadège et Mme Pelisson Charlène
- Trésorière : Mme Félix Julie
- Trésorière adjointe : Mme Butin Cécile
- Secrétaire : Mme Butin Sylvie
- Secrétaire adjointe : Mme Chaux Caroline



Nous vous rappelons que le bureau du sou des écoles représente l'ensemble du RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles, et c'est pourquoi nous tenions à souligner une implication des parents de chaque commune du RPI et des 3 municipalités qui nous apportent un soutien permanent. Nous les remercions chaleureusement

L'année 2021 continue d'être particulière comme pour l'ensemble de nous tous. La crise sanitaire que nous avons vécue et que nous continuons de vivre a largement chamboulé les activités pédagogiques prévues par le sou des écoles en collaboration avec les 3 instituteurs du RPI. Mais malgré ceci le corps enseignant garde son dynamisme pour se projeter dans des sorties pédagogiques.

Le Sou des Ecoles RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles

Afin de maintenir un équilibre financier le sou des écoles maintient sa traditionnelle vente de cakes, qui remporte un grand succès, ainsi que l'élaboration et la vente du calendrier. Pour Noël, habituellement notre association et le corps enseignant appréciaient de d'organiser le repas de Noël, mais ce moment si attendu par tous n'a pas été réalisable à cause des restrictions gouvernementales et académiques. Les prestataires des cantines ont confectionné un repas de Noël dans chaque cantine.

Une conteuse est intervenue dans chaque école afin d'évader les enfants avec un conte adapté à chaque cycle. Pour clôturer ce moment, le Père Noël a fait son apparition dans chaque classe, afin de remettre les cadeaux pour chaque école. Nous remercions le grand homme à la barbe blanche d'avoir pris de son temps pour venir émerveiller les 74 élèves du RPI.

Les festivités étant interdites, nous n'avons pas pu organiser notre stand pour le marché de Noël à Champoly, tout comme le loto en Mars et la bourse aux jouets en Mai à Les Salles. Nous avons essayé de maintenir une certaine activité, en organisant une vente de pizzas qui nous a permis d'allier un bénéfice financier et de respecter les recommandations.

Nous avons activé notre soutien pour pérenniser le voyage, mais cette fois ci à Ardes sur Couze avec le cycle 3 et les écoles de La Tuillère et Cherier. Malgré le fruit du travail de chacun, celui a été de nouveau annulé. Une déception importante pour nos élèves tout comme TOUS les organisateurs.

Les élèves du cycle 2 et 3 ont pu suivre l'apprentissage du cycle piscine à la piscine de Feurs. Nous pérennisons votre créneau pour l'année prochaine, car il a été compliqué à obtenir dans différents établissements.

Les sorties de fin d'année ont pu être réalisées pour les 3 écoles :



*Les PS, MS et GS se sont rendues au parcours pied nus à St Georges en Couzan

*Les CP, CE1 et CE2 ont visité la Bâtie d'Urfé

*Les CE2, CM1 et CM2 se sont rendus au Château de Murol



Cette fin d'année scolaire a été marquée par le départ de Mme Faye, institutrice à l'école de Les Salles. Un pot de départ lui a été organisé par la municipalité de Les Salles et le bureau du sou des écoles a été convié à partager ce moment. A cette occasion, il lui a été remis un diaporama de tous les élèves, qui lui adressaient un message, un dessin. Le sou des écoles lui a remis un bon cadeau pour ses 17 années de service et d'implication au sein de l'école maternelle et lui souhaite une belle continuation dans son nouveau lieu de travail.

Dès la rentrée, nous accueillerons sa remplaçante, Mme Levigne, déjà connue par les élèves de maternelle car elle a déjà effectué des remplacements. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre école, de notre RPI.

Pour le départ des 14 CM2, le sou des écoles s'est vu leur remettre à chaque d'entre eux une calculatrice, afin de leur souhaiter une belle scolarité au collège. Belle route à toutes et tous.

Pour clôturer la fin d'année scolaire, notre association a tenu à remercier l'ensemble des équipes qui accompagnent nos enfants (instituteur, employés municipaux les accompagnant à la cantine, dans les navettes, AESH) durant l'année scolaire, en leur offrant à tous un panier garni.

Le sou des écoles du RPI est actif et s'implique énormément pour maintenir notre RPI. Car nous vous rappelons que sans nos enfants, sans vos enfants, celui-ci disparaîtrait. Alors que deviendraient nos 3 villages sans école ???? Ils deviendraient 3 villages sans vie, 3 villages tristes à cause de la fermeture du RPI, 3 villages peu actifs. Aujourd'hui c'est grâce à votre respect pour notre ruralité que nous accueillons 74 élèves soit 52 familles. Nous insistons sur l'importance de notre RPI au sein de nos 3 communes.

Pour conclure, l'ensemble du sou des écoles remercie d'avance les parents qui s'impliquent quotidiennement pour maintenir l'existence et le fonctionnement du RPI, ainsi que les équipes enseignantes et les 3 municipalités qui apportent leur soutien constamment.

Alors tout simplement merci pour les 74 élèves du RPI, merci pour nos villages ruraux, merci pour nos enfants....





pour tous, toute la vie, partout

Une équipe de bénévoles à votre écoute

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose **l'ADMR des MONTAGNES FOREZIENNES** pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux, de la naissance à la fin de vie.

Notre association, gérée par 16 bénévoles, intervient sur votre commune. Elle emploie 30 salariés (aide à domicile, AES, TISF).

En 2020, l'ADMR des MONTAGNES FOREZIENNES a effectué 21 858 heures pour 192 personnes aidées (familles et personnes âgées et handicapées), 71 personnes ont eu recours à la téléassistance FILIEN ADMR et 44 personnes ont bénéficié du service de portage de repas à domicile.

**ENFANCE
ET
PARENTALITÉ**

**ENTRETIEN
DE LA
MAISON**

**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS**

**ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP**



Facilitez- vous la vie

Soutien à la parentalité
Aide à la personne
Portage de Repas
Téléassistance
Garde d'enfants
RAM
Ménage, repassage
Service de soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.

MAISON DES SERVICES ADMR des MONTAGNES FOREZIENNES
14 Rue Felix Bourlionne 42 440 VETRE SUR ANZON
04/77/24/75/96 - mail : msmontagnesforeziennes@fed42.admr.org
Vous pouvez contacter le SSIAD au 04 77 65 11 75

Salarié à l'ADMR, pourquoi pas vous ? Rejoignez une équipe locale de salariés qui est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être et leur permettre de rester chez elles dans de bonnes conditions. Vous serez épaulé par **une équipe de bénévoles** bienveillants.

ASSOCIATION LOCALE ADMR LES MONTAGNES FOREZIENNES

14, rue Félix Bourlionne – SAINT JULIEN LA VETRE

42440 VETRE SUR ANZON

Tél. 04 77 24 75 96

E-mail : msmontagnesforeziennes@fed42.admr.org

Bulletin municipal



Quelques nouvelles de la MARPA DU PAYS D'URFE... retour sur la Semaine Bleue...

20 résidents sont installés dans leur logement et profitent s'ils le souhaitent des animations et des services proposés. Depuis le printemps tous sont vaccinés et les activités collectives prévues au travers du programme 2021 composé de sorties, de manifestations ouvertes à la population et d'ateliers ont petit à petit redémarré.

Après avoir candidaté au concours national de la Semaine Bleue, autour d'un thème qui est aussi le sien « **Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire** », la MARPA en union avec la commune, le CCAS, des associations et d'autres structures, a proposé un programme riche et varié, gratuit, ouvert à tous :

- Lundi 4 : café Gourmand offert par le CCAS de la commune de ST ROMAIN D'URFE et son spectacle surprise, moment partagé avec des résidents de l'EHPAD du Pays d'Urfé.
- Mardi 5 : chansons, poésies avec Gérard, Eliane, Jean et des membres des bibliothèques avec la participation de l'équipe de l'Accueil de Jour de ST JUST EN CHEVALET.
- Mercredi 6 : olympiades organisées par l'Accueil de loisirs ADMR du Pays d'Urfé et la MARPA.
- Jeudi 7 : balade contée par Sylviane avec l'association SAINT ROMAIN ANIM.
- Vendredi 8 : contes et comptines présentés par Marie Hélène avec la participation du Relai d'assistantes maternelles du Pays d'Urfé et la MARPA de ST MARTIN LA SAUVETE.
- Samedi 9 : verre de l'amitié offert par la municipalité.

Ci-dessous retour en images de moments ordinaires pour une semaine extraordinaire !



4 octobre : arrivée d'invités surprises



5 octobre : fable de la Cigale et la Fourmi



6 octobre : olympiades et rondes intergénérationnelles



7 octobre : balade contée automnale



8 octobre : contes et comptines avec les Bout'Chous



9 octobre : remerciements et verre de l'amitié

Pascale MONAT, maire, a sincèrement remercié tous les participants qui ont permis de faire de cet événement une réussite ; des moments de bonheur où convivialité et complicité ont offert à tous des instants magiques !

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Georges BRASSENS de nombreux spectacles ont été organisés dans les lieux culturels, un peu partout en France. A SAINT ROMAIN aussi...

« L'amitié n'exige rien en échange, que de l'entretien ». Georges Brassens.

Ainsi, c'est une bande de copains musiciens et chanteurs locaux qui autour d'une exposition prêtée par les Amis de GEORGES ont animé la soirée du 30 octobre organisée par la MARPA, sa responsable, son personnel, ses résidents, ses bénévoles. Cet événement a clos les festivités du mois d'octobre 2021.

Une année au foyer A.P.A.J.H "Le Collège"

par les Résidents du foyer APAJH Le Collège

Après plusieurs mois où le foyer s'est replié sur lui-même à cause de la crise sanitaire, nous avons aujourd'hui repris un train de vie normal. Nos activités quotidiennes sont de nouveau en place. Nous refaisons des sorties à l'extérieur ; et nous avons lancé de nouveaux projets.

L'été a été riche de plein d'activités, d'événements et sorties diverses. Comme chaque année, nous avons fait beaucoup de pique-niques lors de sorties à la pêche, à la pétanque. Nous avons pu faire également des visites culturelles : Ecole 1900, musée de Saint Romain en Gal ou des activités sportives comme le vélo-rail. Nous avons également eut des sorties plus exceptionnelles : Le Pal, la visite de Vulcania ou de Peaugres.

La fin de l'été a été ponctuée par la fête du foyer le samedi 4 septembre sur le thème de l'écologie. Pour cela, nous avons préparé une exposition, nous avons fait visiter le jardin des résidents aux visiteurs. La plupart d'entre nous étaient contents d'avoir pu inviter la famille et les amis à cette fête. L'ambiance était conviviale et agréable grâce notamment à la présence de musiciens pendant cette journée.

Mais nous ne faisons pas que nous amuser et nous nous investissons sur des sujets plus sérieux. A Saint-Etienne, le 15 septembre, était organisée une conférence sur le thème de l'autodétermination. Plus de la moitié des résidents y ont assisté et quatre d'entre nous ont même été intervenants à ce colloque. Cette conférence était importante pour nous car cela appuyait notre volonté de faire nos propres choix. Nous avons pu entendre un sociologue des professionnels et d'autres personnes en situation de handicap témoigner de leurs expériences. Le jour de la conférence nous avons pu parler de l'Association de Résidents car depuis un an ceux-ci ont créé une Association loi 1901 . Cette association s'appelle « Vie, Envies, et Autonomie ». Elle gère un café social au sein du foyer, elle s'occupe également de l'entretien des jardins potagers et elle compte développer de nouvelles activités.

D'autres projets seront à concrétiser et l'on espère s'investir un peu plus dans la vie de la commune. Cela fait très plaisir de retrouver une vie normale où nous pouvons refaire de nombreux projets en espérant que nous n'aurons plus de tels freins pour avancer dans l'avenir.

Musée de l'école 1900



St Romain en Gal



Vélorail d'Espirat



Le Pal



Aide aux personnes en situation de handicap, affiliée à l'APAJH Loire

L'association « Le Collège » créée le 16 janvier 1998 continue de travailler avec les membres du personnel du foyer APAJH « Le Collège ». Ces objectifs se déclinent en collaboration avec l'établissement et les personnes accueillies, mais aussi en direction des personnes en situation de handicap qui ne sont pas en établissement.

En raison de la crise sanitaire, l'année 2021 comme l'année 2020 a été très particulière, les restrictions, les confinements ont mis à mal notre participation en présentiel aux animations traditionnelles au foyer.

L'association participe au financement d'activités organisées par le foyer, mais organise également des animations au foyer.

La fête de Noël – le 12 décembre 2020- bûche glacée, petits fours et bûche pâtissière le tout accompagné d'un pétillant –

En cadeau un plaid offert à chaque résident –

Les galettes des rois le 30 janvier 2021 accompagnée d'un pétillant-

Le carnaval et ses bugnes le 12 mars 2021- accompagnés d'un pétillant-

A venir la fête de Noël en décembre 2021. A cette occasion comme les années précédentes un cadeau sera offert à chaque résident.

En raison de la crise sanitaire l'après midi festif 2021 prévu en avril a été annulée.

Les réponses à projets proposées soit par les animateurs soit par d'autres membres de l'équipe qui ont été validées en 2020 et mises en œuvre dans l'année 2021 sont :

- Médiation animale
- ARTS'ème
- Equitation adaptée
- Animation musicale
- Les abonnements à des quotidiens ou des hebdomadaires : Le progrès, La gazette,
- Le pays roannais, L'équipe, Femme actuelle...

La fête des résidents prévue le 4 septembre 2021 a bien eu lieu.

Une très belle journée ensoleillée, résidents, famille et amis se sont retrouvés autour d'un très bon repas servi dans le jardin.

Quelques membres de l'association « Le Collège » étaient présents.

La représentation de l'association :

Le CTG (conseil technique de gestion)- Le CVS (conseil de la vie social).

Membre de droit au Conseil d'administration de l'APAJH Loire.

Les cotisations de ses adhérents, ainsi que les subventions reçues par l'association lui permettent de mettre en œuvre ses projets



La CUMA

par Bruno Duroux

Pour la CUMA, l'année 2021 a été une année de renouvellement de son parc matériel. Au printemps, nous avons changé le broyeur de refus d'herbe ensuite à l'automne, nous avons renouvelé une faucheuse, une herse de prairie et un plateau à botte ronde OU carrée.

Tous ces matériels ont été achetés dans les concessions locales : MCDA John Deere (St Romain d'Urfé), ETS Crozet (Crémeaux) et Ets Frédières (Civens).

L'année passée, nous avons aussi rentré 2 nouveaux matériels : un parc de contention mobile pour les vaches et une vise à grain mobile de 12 m de longueur pour un débit de 50t/h.

La CUMA possède 2 Round Baller mais suite à une baisse d'activité, elle va garder le plus performant, pour les 3 utilisateurs restant.

Pour conclure, la CUMA a pour objectif de renouveler le matériel souvent pour du plus performant.

Merci aux adhérents pour l'entretien du matériel.



La Société de Chasse

par Ludovic Meunier

Une nouvelle année se termine La saison de chasse 2020 – 2021 fut encore compliquée due à cette crise sanitaire, qui , nous espérons tous, se trouve derrière nous.

Afin de maintenir l'activité de notre société, nous avons organisé une paëlla à emporter le 13 juin. Avec plus de 700 repas, cette nouvelle manifestation fut une réussite. Nous tenons tous à vous remercier pour votre fidélité.

Nouvelle adhérente : Mélanie VACHON. Nous sommes fiers d'accueillir pour la seconde année consécutive une femme parmi nous. Bienvenue à elle.

Pour cette saison,
le bureau reste inchangé :

Président : Ludovic MEUNIER
Vice-président : Pascal MICHALET
Trésorier : Jean David SELSELET
Secrétaire : Anthony ROUX
Membres actifs : Guy MEUNIER, Bernard OSSEDAT,
Fabien BERTHOLIN, Nicolas MEUNIER, Francis GOYON

Nous espérons vous retrouver en 2022, lors de nos 2 traditionnelles manifestations annuelles que sont la tripe et la Marche de la Bouillie.

Si tout se passe bien les 2 dates à retenir pour 2022 seraient :

- **Dimanche 3 Avril 2022**
pour la tripe
- **Jeudi 14 Juillet 2022**
pour la Marche de la Bouillie.

Tous à vos agendas,
nous comptons sur vous....

La société de chasse Communale
vous souhaite une très belle année 2022.



A l'aube de la saison marquant ses 50 ans, le club de l'ASCLS vient de débiter une nouvelle année sportive avec l'envie de vivre enfin une saison pleine.

En effet la saison dernière s'est stoppée rapidement au mois d'octobre 2020 après quelques matchs seulement. Les deux équipes engagées respectivement en D4 et D5 ont donc connu une saison blanche malgré un bon début de championnat. La saison 2021-2022 a pu débiter au mois de septembre avec un protocole plus strict et notamment l'obligation du pass sanitaire pour tous les licenciés



. Pour le moment les deux équipes sont en compétition dans leurs championnats respectifs et vivent un début de saison partagé entre la joie des victoires et la déception des défaites. L'important reste de ne pas baisser les bras, c'est la raison pour laquelle chacun a repris sa licence : jouer au football et se faire plaisir avant tout après deux années difficiles.

Au niveau de nos manifestations de l'an dernier, toutes ont dû être annulées en raison des contraintes sanitaires. Cependant nous voulons être optimistes pour l'année à venir et nous vous invitons tout d'abord à notre première manifestation le 16 janvier 2022 pour la journée tripes ou beef à la salle des fêtes de Les Salles. Les cartes sont en vente auprès des licenciés du club, nous espérons vous voir nombreux.

Plus tard, le 12 février 2022 aura lieu notre concours de belote à la salle des fêtes de Chausseterre avec notamment une soupe à l'oignon offerte à tous les participants en fin de soirée. Puis plus tard dans l'année pour le dimanche de Pentecôte le dimanche 5 juin 2022 aura lieu notre traditionnel jambon à la broche à la salle des fêtes de Chausseterre.

Au niveau du club, le bureau reste inchangé avec Jean-Yves Villeneuve au poste de président, Pierre Louis Petibout trésorier et Robin Butin secrétaire. Une nouvelle fois nous tenons à remercier les joueurs et les dirigeants pour leur implication sur cette année car nous avons la chance de compter une nouvelle fois sur un effectif stable avec plus de 50 licenciés.



Nous tenons aussi à dire un grand merci aux sponsors présents sur les maillots, les équipements mais aussi tout autour du terrain pour leur soutien.

Pour finir nous tenions au nom du bureau et de tous les licenciés à remercier Bernard Rochon disparu cette année pour toute son implication et son dévouement pour le club durant de nombreuses années.





Le FCBN compte 160 licenciés

Le Football Club des Bois Noirs (FCBN) a subi de plein fouet, comme de nombreuses associations, deux vagues de confinement. Les saisons 2019/2020 puis 2020/2021 ne sont pas arrivées à terme. Les entraînements et les matchs ont été annulés à la suite des règles sanitaires mises en place sur ce laps de temps. Les responsables du club (et par l'occasion les parents et les joueurs) ne se sont pas démotivés et sont repartis au combat pour une nouvelle saison.

Les entraînements ont repris pour certains dès juillet dernier afin de remettre les organismes dans le bain. Le football et le sport en général restent une bouffée d'oxygène pour les jeunes. La journée d'accueil s'est déroulée le samedi 11 septembre sur le terrain de Champoly. Les dirigeants ont invité les catégories U7 à U11 pour des séances d'entraînements ludiques afin de débiter en douceur cette nouvelle saison.

A ce jour, 136 jeunes accompagnés de 24 dirigeants sont licenciés au FCBN (catégories U7 à U18). A partir des U15, les joueurs sont regroupés avec les clubs d'Astrée et de l'AS Couzan (club ABC). Les matchs et les entraînements se déroulent sur les complexes des différentes communes du territoire. Le niveau reste satisfaisant pour l'ensemble des catégories. Le club a investi cette saison dans des cages mobiles pour les catégories U7 à U9. Le but du FCBN est de mettre dans les meilleures dispositions les joueurs.

Au niveau des activités extra-sportives, le club a décidé d'organiser de nouveau son traditionnel loto. Il se déroulera le dimanche 9 janvier 2022 à la salle des fêtes de Noirétable. De nombreux lots seront mis en jeu. Les dirigeants n'ont pas pris de décision pour la sortie à Saint-Etienne afin d'assister à une rencontre de l'ASSE. Le contexte sanitaire ne permet pas d'élaborer un calendrier à moyen terme. La sortie des U15 en fin de saison et l'organisation des tournois en juin prochain sont pour l'instant en attente. Le souhait des dirigeants est de voir leurs jeunes pousses poursuivre leur progression au niveau footballistique et de s'épanouir sportivement jusqu'à la fin de la saison prévue en juin prochain.



FCBN2 : La journée d'accueil s'est déroulée le samedi 11 septembre sur le terrain de Champoly.



FCBN3 : La catégorie U9 a joué ses premières rencontres officielles le 16 octobre dernier au stade du Verdillé à Saint-Just-en-Chevalet.

Basket Club

par Lisa Couavoux

Encore une saison particulière pour le Basket Club de NOIRETABLE, malgré la situation sanitaire, nous avons pu organiser des entraînements en extérieur pour les jeunes. Nous remercions les mairies de Les Salles et de Saint Just en Chevalet pour le prêt des terrains. Nous avons pu effectuer, en avril, une vente de repas à emporter qui a été un véritable succès (567 repas vendus).

Concernant les équipes, ce début d'année reste difficile, seulement 4 équipes engagées:

- une équipe seniors, une équipe U18, une équipe U15 et une équipe U13 pour la première phase.

Pour la deuxième phase, 4 équipes supplémentaires seront créées :

- une autre équipe U13, deux équipes U11, et une équipe U9.

Le Basket Club de NOIRETABLE comprend à ce jour 120 licenciés.

Cette année, l'équipe U13 sera la première de sa catégorie à accéder au plus haut niveau départemental. Une première depuis la création du club.

Le bureau pour l'année 2021-2022 est constitué de :

Présidente : Charlotte FOURNIAL

Vice-présidente : Angélique LOUP

Trésorière : Alexandra MARCHAND

Trésorière adjointe : Justine CELLIER

Secrétaire : Pauline BERTHET

Secrétaire adjointe : Lisa COUAVOUX



Repas à emporter



L'équipe U13 avec leur coach Angélique LOUP

Le bureau comprend également plusieurs membres actifs. Merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour le bon déroulement des entraînements, des matchs et des arbitrages.

Voisins solidaires

par Guy Farget

La célèbre "Fête des voisins" qui est pratiquée sur la commune de Les Salles et dans les hameaux depuis plusieurs années pourrait se prolonger dans un esprit de convivialité à travers tout le village avec comme objectif : **"entraide et échange de services tout au long de l'année"**

Aller chercher les courses / Arroser les plantes / Donner à manger à l'animal de compagnie / Faire une petite réparation et tant d'autres choses etc, etc,,,,,autant de petits gestes qui ne coûtent pas grand chose mais qui établissent un lien et facilitent la vie de personnes âgées, avec difficultés à se déplacer ou en état de besoin ,,,

Ce peut être agréable de rentrer chez soi et de savoir que l'on peut compter sur des voisins, C'est avant tout un état d'esprit et l'envie de créer un réseau qui peut générer cette convivialité,

La création d'un "registre" ou d'un panneau, par secteur, ou quartier peut être utile pour se contacter en cas de besoin, de demande ou offre de service, informer d'une fête ou d'un événement particulier, demande exceptionnelle d'une garde d'enfant, récupérer un colis en cas d'absence,,,,,,prendre régulièrement des nouvelles de personnes dont la vulnérabilité s'accroît, coups durs ou moments festifs, l'idée c'est de partager avec un devise : **la proximité est une chance , utilisons la !**

Faites part de vos idées: Nous nous approprions ce programme, qui existe à travers une association pour sensibiliser les habitants aux solidarités de voisinage, pour mettre en place les actions sur le territoire et créer un réseau de voisins solidaires.

Exemples d'actions thématiques: Voisins à bord parce que nous sommes tous voisins de quelqu'un! - Cyber-Voisins les bons côtés d'être connecté.- Génération Voisins et si on s'aidait entre générations ? - Avec notre Eco-voisin le tri c'est encore plus facile - Procuration de proximité pour les recommandés - Arrêt cardiaque et si on pouvait compter sur ses voisins ? - Au Café des Voisins : Mon café du coin, c'est aussi mon voisin - Don du Sang mobilisons-nous entre voisins - Familles solidaires - Les Gestes qui sauvent et si on pouvait compter sur ses voisins ?- Ménage ton voisin Les voisins nettoient leur rue !- Avec mon Pharmacien, je suis un voisin plus solidaire - Voisin malade et si on s'organisait pour l'aider ?

Exemples d'actions saisonnières : L'Été des Voisins ,,,,,,,et si on s'organisait ? - La Rentrée des voisins ,,,,,,,et si on s'organisait entre voisins ? - Grand Froid ,,,,,,,et si on s'organisait entre voisins ? - Urgence neige ,,,,,,,et si on s'organisait entre voisins ! - Le Noël des Voisins - La Chandeleur des Voisins - La Fête des Voisins



Espace VTT/FFC du Massif des Bois Noirs

UN NOUVEAU TOPO-GUIDE

par Alain Chapot & Pascal Montraynaud

Cette année, les bénévoles de l'Espace VTT n'ont pas relâché leurs efforts pour le développement du tourisme sur notre territoire. Avec l'extension de plus de 600 km de circuits, il était indispensable de proposer aux vététistes une prestation complète, des circuits de qualité, les traces gpx de tous les circuits en ligne sur notre site et pour finir un nouveau topo-guide.

Comme le précédent, ce sont les bénévoles de l'Espace qui ont travaillé pendant plus de quatre mois en visio-conférence pour concevoir ce nouveau guide. Il est constitué de 30 fiches avec au recto les circuits au départ de la commune sur carte IGN 1/25000 et au verso toutes les informations pratiques et touristiques de la commune. Pour compléter ce document, nous avons aussi créé un nouveau travel plan avec les cartes des trois Espaces VTT/FFC « Ambert Crêtes du Forez », « Massif des Bois Noirs » et « Vichy Montagne Bourbonnaise » qui constituent le plus grand Espace VTT/FFC de France « DESTINATION GRAND AIR ». Celui-ci est inséré gratuitement dans le topo-guide de l'Espace VTT/FFC des Bois Noirs

L'inauguration du topo-guide s'est déroulée le 18 juin lors d'une conférence de presse organisée à Chausseterre en présence de plus de 80 participants.

Il est en vente au tarif de 20€ dans tous les offices de tourisme des quatre collectivités et dans les commerces des communes de l'Espace VTT. Vous pouvez aussi le commander sur notre site internet : www.boisnoirs.fr

Pour compléter les prestations proposées aux vététistes qui viennent rouler dans les Bois Noirs, nous avons proposé un partenariat à tous les acteurs du VTT (magasins, loueurs...) ainsi qu'à tous les hébergeurs et restaurateurs des 26 communes de l'Espace. Les visiteurs peuvent ainsi trouver sur notre site de quoi organiser leur séjour avec les prestations proposées dans chaque établissement.



5 NOUVEAUX CIRCUITS ENDURO à CHALMAZEL

Début 2021, avec la commune de Chalmazel, nous avons aussi mis en place cinq nouveaux circuits Enduro au départ de la station de Chalmazel, du Col de la Loge et du Col du Béal. Avec 33km de spéciales et 10km de liaison, les vététistes peuvent passer une journée entière à rider sur les singles et les divers ateliers aménagés sur les circuits.

Un parcours enduro est un itinéraire VTT à profil descendant. Le départ (point haut) et l'arrivée (point bas) de l'itinéraire sont distincts. Les parcours enduro sont mis en place sur des chemins/sentiers en accord avec les propriétaires fonciers. Les règles de conduite sont les mêmes que pour les parcours de promenade VTT (maîtriser sa vitesse et ses trajectoires, priorité aux piétons). Cette discipline spécifique est très prisée des jeunes et les remontées mécaniques de la station de Chalmazel sont un réel atout pour devenir une destination d'été incontournable dans les années à venir.

RANDONNEE VTT : 'BOIS NOIRS OXYGENE !'

Après une année blanche, la question était le maintien ou non de la 19^{ème} « Bois Noirs Oxygène » pour l'année 2021 dans les conditions actuelles. Décision était prise au printemps de repousser la manifestation au dimanche 29 Août .

Pour sa 19^{ème} édition, malgré un temps plutôt frais pour la saison, néanmoins idéal pour la pratique du VTT, c'est un peu plus de 400 vététistes qui se sont retrouvés au plan d'eau de SAINT REMY SUR DUROLLE dès 6h30 du matin dans le respect du protocole sanitaire mis en place depuis le début de l'été et imposé par l'organisation.

Un pari réussi pour l'équipe de bénévoles dirigée par Alain CHAPOT qui a souhaité maintenir la manifestation malgré un contexte sanitaire pénible.

Des participants ravis de la qualité de l'accueil mais aussi pour beaucoup de « retrouver » la rando VTT après une année d'absence.

Les bénévoles de l'Espace et du VTT club des Bois Noirs avaient fait les choses en grand avec 6 parcours de randonnée de 10km à 100km ainsi qu'un parcours d'ENDURO avec 6 spéciales réparties sur un parcours de 37 km. Toutes les personnes positionnées sur les ravitaillements se sont employées à servir les vététistes sur des tracés sportifs, engagés et parfois très techniques.

Il a fallu mobiliser 78 bénévoles pour que cette journée soit une réussite. A l'unanimité, les vététistes sont repartis ravis de l'accueil qui leur a été réservé, de la qualité des ravitaillements et des circuits proposés.

La prochaine BNO se déroulera le 26 juin 2022 à CHALMAZEL. Pour cette édition, tous les participants emprunteront les télésièges de la station pour rouler sur les Hautes Chaumes.

Contrôle annuel par la Fédération Française de Cyclisme :

Anthony VOLDOIRE, technicien de la Fédération Française de Cyclisme est venu en octobre contrôler notre Espace. Il a vérifié les points de départ de Chausseterre et de St Romain d'Urfé. Il a ensuite roulé sur les circuits N° 1,8, 67, 10 et 70. Dans la semaine il avait contrôlé deux autres Espaces avec quelques problèmes et il m'a confié qu'il s'est « régalé » sur nos circuits avec un balisage parfait qui permet de rouler sans se poser de question.

RAS sur les deux points de départ. Nous avons ensuite balayé le questionnaire de la FFC et nous sommes conformes sur tous les points demandés. Il nous a suggéré une piste d'amélioration qui serait la mise en place de bornes de recharge pour les VTT à assistance électrique. **Le label FFC est reconduit pour l'année 2021.**



Espace VTT/FFC du Massif des Bois Noirs

Un stand au Roc d'Azur: Cette année, Auvergne Rhône Alpes Tourisme nous a proposé un comptoir sur leur stand au Roc d'Azur pour la promotion du plus grand Espace VTT/FFC de France, « DESTINATION GRAND AIR ». Après concertation avec Patrick Besseyre président de l'Espace « Ambert Crêtes du Forez », il n'était pas concevable de refuser l'opportunité d'avoir un stand sur la plus grande manifestation de VTT au monde qui se déroule en octobre à Fréjus. L'édition 2021 a accueilli 15 000 vététistes sur les différentes courses, 200 exposants et 100 000 visiteurs.

Présents sur le stand de **AUVERGNE-RHONE-ALPES TOURISME** durant 4 jours, ce sont douze bénévoles qui se sont activés auprès des vététistes, visiteurs, des institutionnels, professionnels du cycle et des plus grands champions afin de faire connaître la destination comme incontournable du VTT en France.

Avec 2780 km de chemins balisés en 125 circuits et répartis sur 4 départements, des hébergements de qualité, des paysages magnifiques mais aussi une gastronomie attractive, nous avons tous les atouts pour séduire les vététistes et touristes qui pour beaucoup ne connaissaient pas notre région.

Une demande manifeste pour la balade itinérante et le tourisme vert a été relevée et notre région convient à cette clientèle. Un résultat très positif pour les Espaces VTT/FFC du Massif des Bois Noirs, Ambert Crêtes du Forez et Vichy Montagne Bourbonnaise pour cette initiative commune destinée à faire connaître « DESTINATION GRAND AIR »

Assises nationales des sites VTT de la FFC : Elles se sont déroulées le vendredi 8 octobre sur le salon du Roc d'Azur, nous étions présents et nous avons clôturé la réunion par la visite du nouveau stade de VTT du CREPS de Boulouris. Cette visite était importante pour nous car Vichy Communauté a un projet de stade VTT à Lavoine. La piste XC mesure plus de quatre kilomètres et il y a un module tous les cinquante mètres. C'est la plus grande de France avec un soin particulier à intégrer le tracé dans les bois sans dénaturer le site. Tous les modules sont réalisés avec le terrain naturel ou en rajoutant des rochers, le tout sans aucun béton. Le bureau d'étude choisi par Vichy communauté est celui qui a réalisé le stade XC de Boulouris et nous espérons que le projet pour Lavoine sera aussi bien réussi.



LES PROJETS 2022

1. Pose de panneaux dans toutes les communes de l'Espace pour indiquer les points de départ.
2. Accueil et organisation des Assises 2022 sur l'Espace VTT/FFC du Massif des Bois Noirs.
3. Accueil des journalistes de Vélo vert pour un reportage spécial sur le plus grand Espace VTT/FFC de France.
4. Organisation de notre randonnée Bois Noirs Oxygène !
5. Participation avec Roannais Agglomération à la création d'un nouvel Espace VTT/FFC sur la côte Roannaise. Ce seront 27 circuits supplémentaires avec 600 km de chemins balisés qui viendront se greffer à « DESTINATION GRAND AIR »
6. Participation à l'organisation de la sortie annuelle avec le Club.
7. Reconduction du pique-nique de fin de saison.



ESPACE VTT-FFC DU « MASSIF DES BOIS NOIRS »
Chez Mr Jean Luc DUBIEN
11, Rue des Lilas 42440 Noirétable

Contact : Alain CHAPOT
al.chapot42@gmail.fr
06.73.24.07.49

Toutes les infos à suivre sur :
www.boisnoirs.fr



Le Comité des Fêtes

par Maxime Ossedat

Clap de fin pour l'année 2021 ! À nouveau, notre association a été touchée par la pandémie qui nous a handicapée dans l'organisation des manifestations. Mais nous avons quand même pu profiter de bons moments. Voilà ce qu'il faut retenir de cette année qui était celle des 45 ans du Comité des Fêtes.

L'effectif des membres est stable avec 16 inscrits. Émeline Dallery a quitté les rangs de l'association après cinq ans de participation, nous la remercions pour son engagement. Le bureau reste inchangé depuis deux ans :

Président : Florent Meunier ;
Vice-président : Aurélien Allard ;
Trésorier : Quentin Ossedat ;
Trésorier adjoint : Kévin Duroux ;
Secrétaire : Maxime Ossedat ;
Secrétaire adjointe : Élodie Faye ;
Membre du bureau : Mylène Faye.



En début d'année, il n'a pas été possible d'organiser le loto. Si la situation sanitaire le permet, nous nous retrouvons le samedi **26 février 2022** à la salle des fêtes afin de ressortir le boulier, les cartes et les jetons et de crier Quine tous ensemble ! Nous n'avons pas non plus proposé de sortie cette année. Nous travaillons sur un projet de voyage au printemps 2022. C'est alors que nous avons commencé à retrouver une situation un peu plus normale à l'approche de l'été.

Le **samedi 26 juin**, les brioches et leurs tournées ont sillonné le village. Comme chaque année, votre générosité et votre accueil sont toujours aussi remarquables et nous vous en remercions !

Puis la Fête Patronale s'est ouverte le week-end suivant, sous une forte pluie le **samedi 3 juillet** au matin. Néanmoins, 30 doublettes se sont réunies l'après-midi afin de participer au concours de pétanque. Et pas une goutte n'est venue gêner les joueurs !

Les festivités se sont poursuivies le soir dans le Bourg : concert de rock avec le groupe *Bring me the butter* (familier des lieux puisqu'ils étaient venus pour une Fête de la Bière) puis retraite aux flambeaux avec de nombreux enfants et la fanfare de *Saint-Georges-en-Couzan*. Enfin le feu d'artifice, offert par la municipalité, a embrasé le ciel. Pas de bal cette année mais chacun a pu échanger autour d'un verre, sur l'une des nombreuses tables que nous avons installées.

Le lendemain matin, il y avait quelques brocanteurs et producteurs locaux (16 bancs) mais la pluie les a vite découragés. La brocante ne fut pas une grande réussite. La météo s'est montrée cependant plus clémente dans l'après-midi. Notre comité a accueilli le *Tour du Pays Roannais*, organisé par le CR4C. Une vingtaine d'équipe s'est élancée à l'assaut des belles routes de notre campagne. L'arrivée avait lieu également lieu dans le Bourg et c'est Stefan BENNETT qui a remporté la course. Ce fut un plaisir d'accueillir cet événement sportif dans la commune et nous espérons que tous les participants ont pu profiter de l'après-midi.

La journée s'est finie par la distribution des repas à la salle des fêtes. Chaque personne qui avait réservée une carte (environ 400) a pu récupérer son saucisson vigneron et gratin dauphinois afin de le manger chez soi. Ce repas a conclu une fête du village presque habituelle ; nous sommes satisfaits de la fréquentation sur l'ensemble du week-end.



Le Comité des Fêtes

L'année s'est poursuivie avec l'organisation de la Fête de la Bière. L'entrée dans la salle des fêtes était soumise au passe sanitaire et une société de sécurité s'est occupée de leur vérification et de la bonne tenue de la soirée. À nouveau, c'est un groupe de musique (*Black Trees*) qui a ouvert le bal. Les réjouissances se sont poursuivies avec la sono *Adrénaline*. De mémoire de membre, on a rarement vu autant de monde à la salle des fêtes. C'est plus de 500 personnes qui étaient présentes. Un record absolu, dépassant toutes nos prévisions et nos attentes.

Cet évènement nous montre que de nombreuses personnes ont à cœur de sortir à nouveau pour faire la fête et se retrouver ! Ceci nous motive plus que jamais à poursuivre nos actions au sein du Comité. Tous ceux qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus et peuvent s'inscrire pour devenir membre de l'association. La carte est gratuite la première année. Envoyez un message sur la page Facebook du Comité des Fêtes ou contactez un des adhérents de l'association.

Ce fut donc bien normal que les membres se retrouvent ensemble pour fêter cette année 2021. Nous sommes allés à Montbrison le **samedi 6 novembre**. Au programme, escape game en équipe, restaurant de spécialité fromagère et bowling. Cette soirée, offerte par le comité, est essentielle pour remercier l'engagement des membres et maintenir la belle cohésion de groupe du Comité.

L'année prochaine, le programme se profile ainsi :

- Samedi 26 février : Loto
- Courant printemps : un voyage
- Samedi 2 et dimanche 3 juillet : Fête Patronale avec un **défilé de chars**
- Samedi 1^{er} octobre : Fête de la Bière



Pour suivre les actualités du Comité, rendez-vous sur notre page Facebook, sur le site de la commune ou sur l'application PanneauPocket.

Les membres du **Comité des Fêtes** vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour **l'année 2022**.

Les Concerts de Vollore

par Guy Farget



Evènement exceptionnel en l'église de Les Salles le dimanche 11 juillet 2021 à 18h,, Les concerts de Vollore invitent des artistes internationaux et jeunes talents pour une programmation estivale de musique classique et jazz en Auvergne et c'est le programme ODYSSEE MUSICALE qui a été choisi .

Pour la première fois où les Concerts de Vollore se sont "exportés" à la commune de Les Salles. avec le quintet Dafné KRITHARAS pour des Chants traditionnels de la Mer Egée, Dafné Kritharas : chant ; Camille EL BACHA : piano, arrangements harmoniques ; Paul BARREYRE : guitare, chant, arrangements guitare ; Milan TABAK : batterie ; Matthias COURBAUD : contrebasse , Est ce que ça allait marcher ? Le public sera t'il là ?

Plein de questions qui ont rapidement trouvé leur réponse car ce fut "église pleine" et satisfaction générale sur la programmation . Près de 160 entrées payantes enregistrées, une "ambiance" autre qu' habituelle dans l'enceinte de l'église , tout en respectant le lieu , ont fait le succès de ce spectacle .

Un pot de l'amitié, partagé avec les artistes , des discussions, des autographes tout pour terminer une soirée d'été tout en convivialité . C'est donc avec grand plaisir que sera reconduite pour 2022 une soirée "Concert de Vollore" dont à ce jour nous ne connaissons pas le programme mais pour laquelle nous vous attendons très nombreux ,





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



1.

Présentation de la commune

Présentation de la commune	Les Salles
Surface	25,22 km ²
Nombre d'habitants	541 habitants
Principaux habitats	Prairies bocagères, massifs forestiers, Fiches, étang de Royon, ruisseaux de Royon et des Salles



La commune des Salles est située au sud-ouest de Roanne, à la limite avec le département du Puy de Dôme. Son territoire est traversé par deux axes routiers principaux, l'A89 et la RD53. Le bourg est situé au centre de la commune à proximité d'une sortie d'autoroute et des quelques entreprises qui s'y sont installées. Le reste des habitations se répartit en petits hameaux dispersés sur la moitié est du territoire.

C'est également dans ce secteur de la commune que l'on retrouve les milieux agricoles, principalement constitués de prairies naturelles comme artificielles où le maillage bocager est encore présent en quelques endroits. Les boisements sont principalement composés de plantations de Douglas sur la moitié est et le sud de la commune tandis que le vaste massif forestier situé à l'ouest du territoire est couvert d'une sapinière. Enfin, les ruisseaux de Royon et des Salles traversent la commune et alimentent quelques étangs.



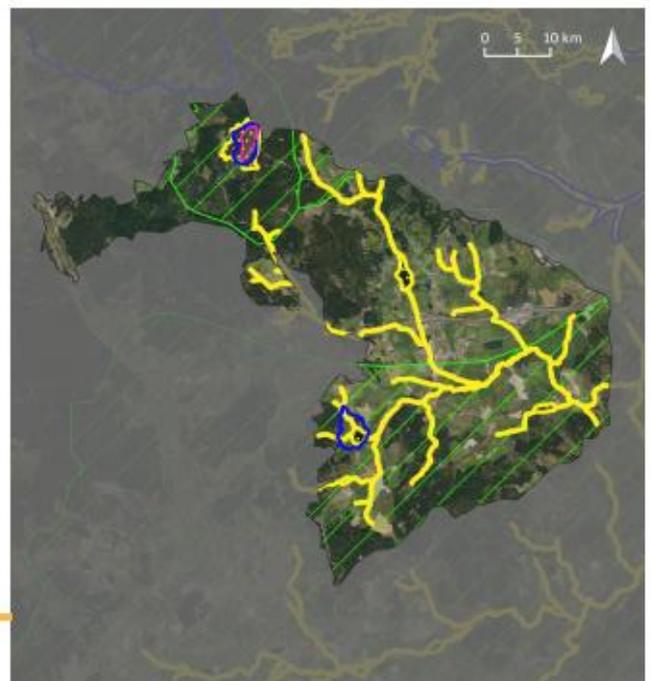
Zones remarquables de biodiversité

- Deux ZNIEFF de type I
 - Tourbière des Roussis ► [Clic !](#)
 - Étang de Royon ► [Clic !](#)
- Deux ZNIEFF de type II
 - Massif des Bois noirs ► [Clic !](#)
 - Monts du Forez ► [Clic !](#)
- Deux sites N2000 (ZSC)
 - Lignon, Vizezy, Anzon et leurs affluents ► [Clic !](#)
 - Bois noirs ► [Clic !](#)
- Un ENS ► [Clic !](#)
 - Tourbière des Roussis

Zones remarquables de biodiversité

■ Espace Naturel Sensible ■ Site Natura 2000 (ZSC)
■ ZNIEFF de type I ■ ZNIEFF de type II ■ Limite communale

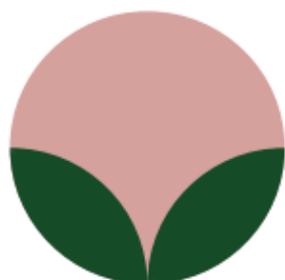
Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA])



Localisation des zones remarquables de biodiversité sur la commune de Les Salles.



Synthèse des connaissances sur la biodiversité de la commune



Les résultats obtenus sont issus de faune-loire.org qui intègre essentiellement les données de la LPO Loire et de FNE Loire. Les chiffres ci-dessous représentent l'état des connaissances sur la commune à un instant donné. Ce dernier intègre parfois des données très anciennes (notamment pour la flore) et évolue constamment avec les contributions des naturalistes amateurs et des salariés de ces structures. Les données floristiques sont issues de la base de données du [PIFH \(Pôle d'Information Flore Habitat\)](#) et proviennent de différents organismes et contributeurs.

	Taxons	Nombre de données	Pourcentage de données d'observation	Nombre d'espèces		Nombre d'espèces dans le département	
				Nb d'espèces nicheuses	Nb total d'espèces	Nb d'espèces nicheuses dans le département	Nb total d'espèces dans le département
	Oiseaux	2447	47,3 %	79	105	181	356
	Mammifères	65	1,3 %		12		54
	Chiroptères	20	0,4 %		11		25
	Amphibiens	18	0,3 %		6		16
	Reptiles	9	0,1 %		4		16
	Odonates	7	0,1 %		8		68
	Rhopalocères	37	0,7 %		18		124
	Plantes	2577	49,8 %		604		1613

État des connaissances au 18 juin 2020.

La très grande majorité des observations concerne les oiseaux et les plantes. Les autres taxons sont nettement moins connus sur le territoire de la commune des Salles avec des groupes particulièrement peu prospectés jusqu'à présent. Entre les vastes sapinières, les zones de tourbières, les friches, les prairies bocagères, le cours d'eau du Royon et son étang et le cours d'eau des Salles la commune des Salles est composée d'une importante diversité d'habitats. Des prospections ciblées pourraient permettre d'enrichir les connaissances sur certains taxons. En ce qui concerne la flore, nous avons fait le choix de présenter uniquement les espèces faisant partie du [programme flore remarquable du Département de la Loire](#). Ce dernier est animé par le Conservatoire Botanique National du Massif-Central et mis en œuvre par des acteurs compétents sur la thématique de la préservation de la flore patrimoniale ligérienne. Sur les 76 espèces de plantes à statut observées sur la commune des Salles, 4 espèces intègrent ce programme.

Sur ce territoire, nous pouvons ainsi mettre l'accent sur l'importance de :

- préserver les prairies permanentes et particulièrement les zones humides,
- préserver et reconstituer le réseau bocager (mares, haies, arbres isolés),
- préserver les sapinières, favoriser la présence des feuillus et la régénération naturelle dans les peuplements de résineux,
- préserver la qualité du cours d'eau de Royon et ses habitats,
- mener des inventaires pour améliorer les connaissances et la prise en compte des enjeux pour certains groupes (invertébrés, reptiles, amphibiens, chiroptères...).



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

3.

Espèces emblématiques de la commune

Le Triton crêté - *Triturus cristatus*

- Liste rouge France : NT (Quasi-menacé)
- Liste rouge région : EN (En Danger)
- ✓ Espèce protégée

► Le **Triton crêté** est une espèce inféodée au bocage. Il se reproduit dans les mares prairiales et plus particulièrement, lorsqu'elles fonctionnent en réseau. Il passe une partie de son cycle annuel au pied des haies ou dans les sous-bois et le paysage bocager traditionnel lui est favorable. Il est donc menacé par la destruction de des haies et bosquets, leur mauvais entretien, le comblement des mares et la pollution des eaux. Le réseau routier impacte également le Triton crêté en fractionnant son habitat. Découvert sur le site de l'étang de Royon, il serait à rechercher dans les mares et plans d'eau de la commune pour confirmer l'existence d'une population.



Triton crêté
© Denis Grange



Putois d'Europe
© Marie Dalery

Le Putois d'Europe - *Mustela putorius*

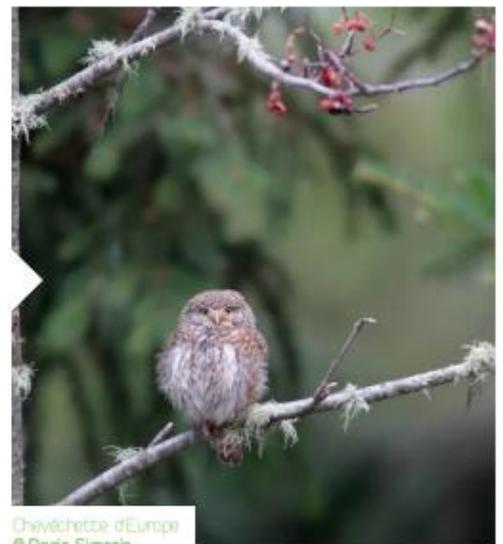
- Liste rouge France : NT (Quasi-menacé)
- Liste rouge région : CR (Danger critique d'extinction)
- ✓ Espèce protégée

► Présent en montagne comme dans les plaines boisées, le **Putois d'Europe** est surtout lié à la présence de milieux humides (étangs, marais, cours d'eau). Il trouve dans ces derniers une abondance et une diversité de proies importantes et nécessaires à son régime alimentaire (invertébrés, poissons, amphibiens, rongeurs, oisillons...). La disparition de son habitat, qui se traduit par la destruction de haies et la disparition des zones humides (drainages, recalibrages...) couplée à leur pollution constituent les principales menaces pesant sur l'espèce auxquelles peuvent s'ajouter le piégeage et la mortalité routière.

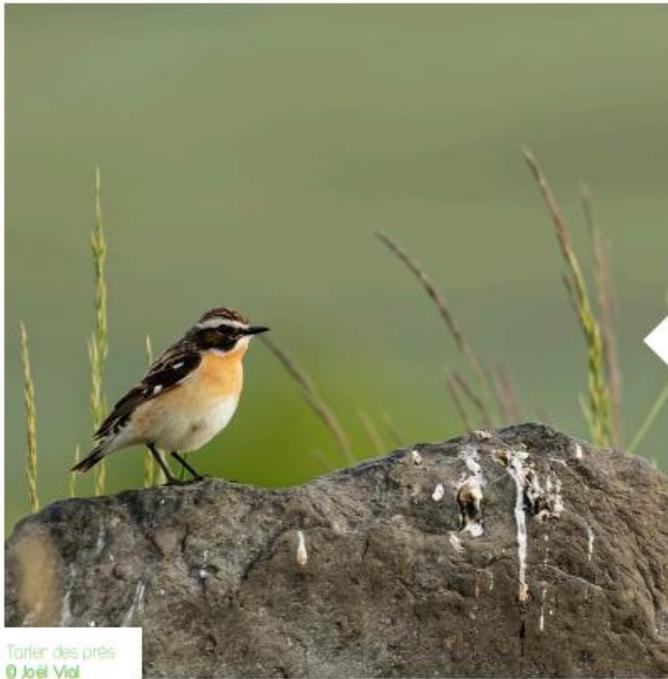
La Chevêchette d'Europe - *Glaucidium passerinum*

- Liste rouge France : VU (Vulnérable)
- Liste rouge région : VU (Vulnérable)
- ✓ Espèce protégée

► La **Chevêchette d'Europe** est le plus petit rapace nocturne d'Europe. De couleur brun-grisâtre avec de nombreuses petites taches blanches, elle n'est pas facilement repérable dans son environnement. Elle occupe les vieux boisements de conifères ou mixtes en milieu montagnard lui offrant à la fois des secteurs de chasse et des cavités qu'elle utilise pour nicher. Il est possible que la lente progression observée pour cette espèce soit liée à un vieillissement des sapinières au cours des dernières décennies. Ces forêts recèlent davantage de chandelles sèches riches en cavités forées par le Pic épeiche où la Chevêchette va mener sa nidification. L'espèce reste cependant sensible aux activités sylvicoles intempestives qui peuvent représenter une menace lorsqu'elles interviennent sur son territoire en période de nidification. Une loge occupée par un couple et au moins 2 jeunes a été découverte à l'ouest de la commune en 2019.



Chevêchette d'Europe
© Denis Simonin



Tarier des prés
© Joel Viol

Le Tarier des prés – *Saxicola rubetra*



- Liste rouge France : VU (Vulnérable)
- Liste rouge région : VU (Vulnérable)
- ✓ Espèce protégée

► Le **Tarier des prés** est un passereau inféodé aux milieux ouverts.

Présent principalement en altitude mais aussi en plaine lorsque son habitat est préservé, il fréquente les prairies naturelles humides et les secteurs bocagers en pâturage extensif. Il peut également nicher dans des zones de tourbières, de landes, de friches ou de prairies alpines.

Dans la Loire, le Tarier des prés est essentiellement présent sur les zones prairiales les plus en altitude. L'abandon des prairies naturelles de fauche au profit de l'ensilage ou l'enrubannage de prairies artificielles représente une des principales menaces pesant sur l'espèce. Non seulement les fauches plus précoces peuvent détruire les nichées mais elles appauvrissent la flore des prairies et la ressource en insectes associée. L'usage des produits phytosanitaires est également de nature à faire disparaître ses proies.

L'espèce est encore présente dans les prairies environnant le stade.

La Laïche à fruits barbus – *Carex lasiocarpa*

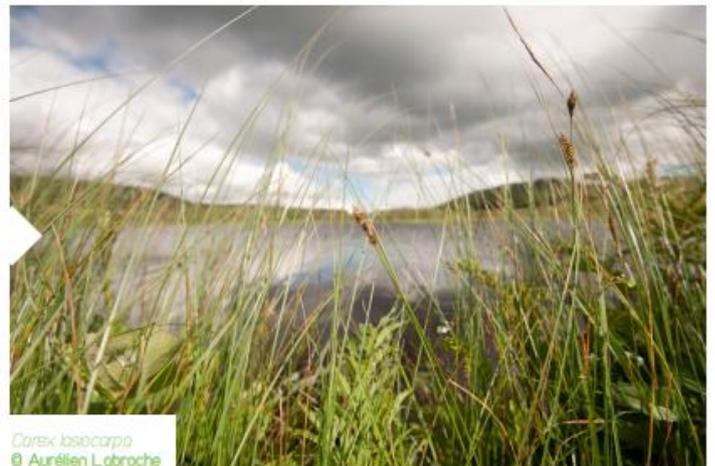


- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : EN (En Danger)
- ✓ Espèce protégée

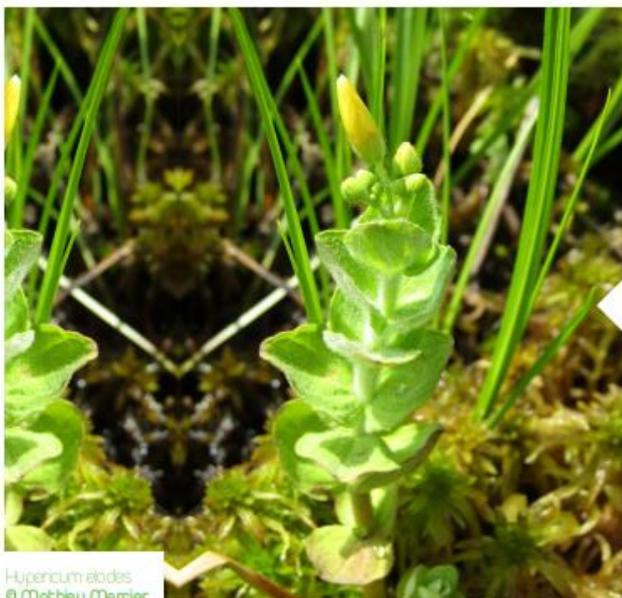
► La **Laïche à fruits barbus** (*Carex lasiocarpa*) est une plante présente essentiellement dans la moitié nord du pays mais elle pénètre dans la moitié sud par les montagnes du Massif central et des Alpes.

Très localisée dans les massifs montagneux de l'ouest de la Loire, elle croît généralement dans les bas-marais et tourbières de transition mais également en bordure d'un étang. Sur la commune des Salles, elle a été observée sur les berges de l'étang du Royon.

Elle est considérée comme en danger en Rhône-Alpes où elle est protégée réglementairement.



Carex lasiocarpa
© Aurélien Labroche



Hypericum elodes
© Mathieu Mercier

Le Millepertuis des marais – *Hypericum elodes*



- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : VU (Vulnérable)
- ✓ Espèce protégée

► Le **Millepertuis des marais** (*Hypericum elodes*) pousse dans les milieux tourbeux, notamment sur les berges d'étangs, de mares ou au bord des ruisseaux sur des substrats acides, pauvres en nutriment.

Il s'agit d'une espèce plutôt atlantique présente sur deux communes du département. Sur les Salles, elle a été observée sur les berges de l'étang du Royon. Cette espèce est vulnérable au niveau régional du fait de la régression des zones humides.

La Biodiversité de la commune



Littorella uniflora
© Mathieu Mercier

La Littorelle à une fleur - *Littorella uniflora*

- Liste rouge France : VU (Vulnérable)
- Liste rouge région : VU (Vulnérable)
- ✓ Espèce protégée

► La **Littorelle à une fleur** (*Littorella uniflora*) est une espèce des berges sablo-graveleuses des étangs soumis à des variations saisonnières du niveau d'eau, ainsi que des tourbières et des landes.

La plante se plaît à l'air libre comme dans l'eau, où elle peut former des herbiers denses et étendus.

Espèce subatlantique présente un peu partout en France, elle n'est observée que dans une seule station dans la Loire, sur les berges de l'étang du Royon aux Salles. La Littorelle est protégée aux niveaux national et régional.

La Lysimaque délicate - *Lysimachia tenella*

- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : EN (En Danger)
- ✓ Espèce protégée

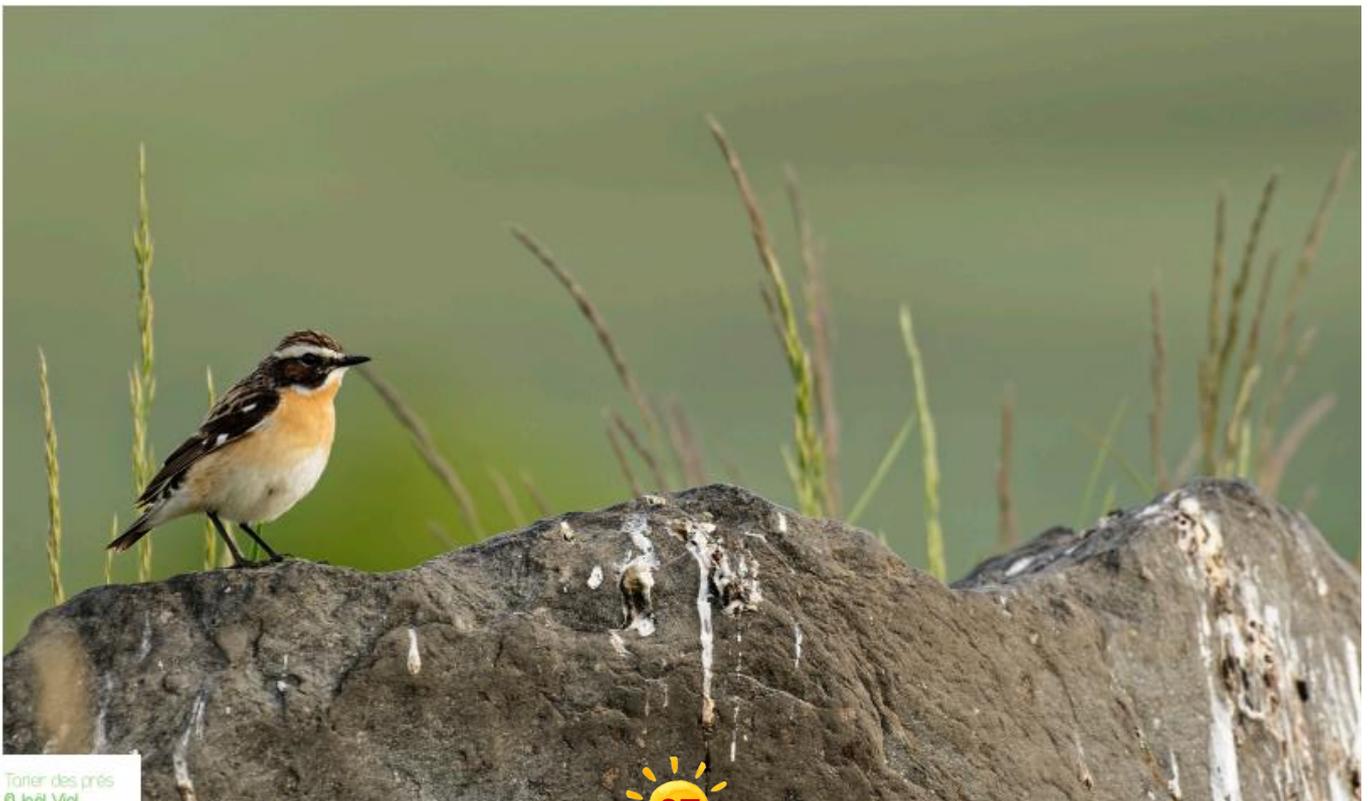
► La **Lysimaque délicate** (*Lysimachia tenella*) est une plante plutôt atlantique des prés tourbeux croissant sur des substrats acides et pauvres en nutriments. Elle se trouve, dans le département, en limite orientale de son aire.

En régression marquée, elle n'y présente que quelques populations sur les reliefs, notamment dans les Bois Noirs et les Monts de la Madeleine.

Sur la commune, elle a été observée sur les berges de l'étang du Royon, sur une parcelle humide située juste en amont de ce plan d'eau ainsi que dans une prairie humide près des Combes. D'une façon générale, elle est menacée par la destruction de ses habitats en lien avec les pratiques agricoles (drainages, amendements...).



Lysimaque délicate
© Aurélien Labroche



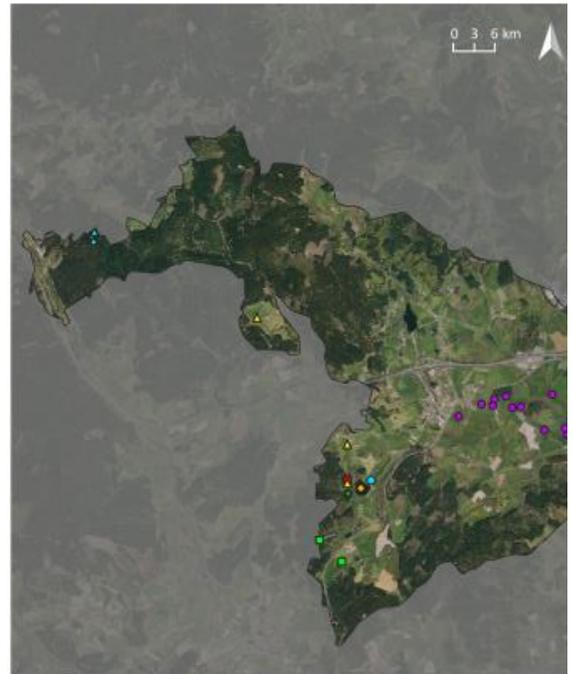
Tanier des prés
© Joël Viel

La Biodiversité de la commune



Répartition des données des différents taxons faunistiques sur la commune de Les Salles

La carte ci-dessous montre la répartition des données à disposition pour l'ensemble des groupes taxonomiques faunistiques sur la commune des Salles. C'est donc avant tout un reflet de la pression d'observation sur le territoire.



Espèces patrimoniales sur la commune des Salles

- Tarier des prés
- Putois d'Europe
- ▲ Chevêchette d'Europe
- Carex lasiocarpa
- Millepertuis des marais
- Littorella uniflora
- ▲ Lysimachia tenel

Sources : VisioNature (Réseau en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : OpenStreetMap
Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA])

Répartitions des données des taxons faunistiques sur la commune de Les Salles

- Données récoltées

Sources : VisioNature (Réseau en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA])



Carex lasiocarpa
© Joël Vidal

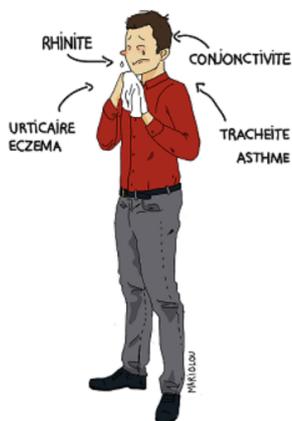
Lutte contre l'ambroisie

L'ambroisie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France par cette infestation et par la diffusion de ces pollens.

L'impact de ces pollens est en pleine augmentation. L'ARS a démontré, dans les zones fortement infestées, un doublement du pourcentage de personnes allergiques à l'ambroisie (10%) au cours des 10 dernières années.

Les pollens d'ambroisie, se déplacent facilement par le vent, et présentent un fort potentiel allergisant. Ils sont émis par la plante de début août jusqu'au mois d'octobre.

Les pollens, émis en fin d'été, provoquent chez les personnes sensibles:



- ▶ **RHINITE** (dans 90% des cas) : éternuements en salves avec démangeaisons du nez qui coule beaucoup et se bouche
- ▶ **CONJONCTIVITE** (75%) : les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils démangent
- ▶ **TRACHÉITE** (50%) : toux sèche
- ▶ **ASTHME** (50%) : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles
- ▶ **URTICAIRE** (10%) : rougeur, œdème, démangeaisons.

AMBROISIE
Arrachez là
avant la floraison !
(avril à août)

Ces réactions peuvent toucher n'importe quel individu, à tout âge et sans prédisposition familiale, a fortiori en cas d'exposition intense, répétée ou prolongée.



Stade plantule



Stade végétatif



Stade floraison

Depuis 2014, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition des différents acteurs, une plateforme interactive destinée au signalement de l'ambroisie : "[Signalement Ambroisie](#)"

Organisée autour d'une application smartphone servant à géolocaliser l'ambroisie directement sur le terrain mais également autour du site de cartographie internet, la plateforme "signalement ambroisie" permet au grand public d'être acteur de la lutte et de contribuer au repérage mené par les collectivités (signalements simplifiés).

La présence d'ambroisie peut également être signalée par courrier électronique contact@signalement-ambroisie.fr ou par téléphone : **0 972 376 888** (numéro à composer pour assistance à l'utilisation de la plateforme ou pour toute question sur l'ambroisie).

Un signalement renseigné dans cette base de données, est transmis automatiquement au maire et à son référent communal, pour vérification et destruction.



Commémoration du 11 novembre 2021

Durant la période de COVID, les commémorations en l'honneur des morts à la guerre n'ont pu avoir lieu. Aussi, c'est avec une émotion particulière qu'a été célébré le 11 novembre 2021. Les anciens combattants, la gendarmerie et les habitants des Salles se sont réunis autour du Monument aux Morts afin de partager le souvenir des toutes ces personnes décédées lors des divers conflits. Cette année 2021 marque aussi le centenaire de notre Monument aux Morts. C'est en effet le 02 octobre 1921 qu'il fut inauguré. Un article de l'époque nous replonge dans cet événement.

Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire (03 octobre 1921)

AUX SALLES

Le culte du souvenir est impérissable. Les nombreux enfants du Forez, qui ont fait le sacrifice de leur vie pour sauver la Patrie en danger, peuvent dormir leur dernier sommeil avec la certitude que leur mémoire glorieuse sera toujours honorée.

Hier, dans la coquette commune des Salles, du canton de Noirétable, avait lieu la cérémonie d'inauguration du monument commémoratif élevé par souscriptions, sur la place publique.

Ce monument, dû au ciseau de l'artiste Perrin, statuaire à Saint-Julien-la-Vêtre, revêt la forme d'une pyramide surmontée d'une urne funéraire. Dans sa simplicité, il incarne le symbole du dévouement, de l'abnégation et du patriotisme.

Le matin, à 10 heures, une messe solennelle a été célébrée dans l'église paroissiale, où les nombreux enfants de la commune, morts pour la défense du sol sacré de notre pays, ont reçu la marque indélébile du sceau de la foi.

En une langue d'une très haute élévation, un prêtre, ancien poilu, a exalté le sublime sacrifice de ses camarades de combat ensevelis dans le linceul de la gloire.

Il sut traduire, avec une rare éloquence, les sentiments qui animaient la nombreuse assistance, dont l'émotion était à son comble.

Après la cérémonie religieuse, le clergé de la paroisse vint bénir le monument.

Tout autour de lui, nous remarquons dans la foule M. Coste, maire de la localité, M. Coste fils, président de la section des Poilus, des Salles ; M. le sous-préfet de Montrison ; MM. Taurines et Dupin, députés de la Loire ; M. Gros, conseiller général ; M. Lara, président de l'Amicale des Poilus de Noirétable.

Remarqué également M. de Villechaize, maire de Noirétable, ainsi que les maires des communes voisines.

La Société locale des clairons et tambours prêtait son apprécié concours à cette imposante manifestation de la reconnaissance française.

M. Coste, maire, après avoir rappelé l'héroïsme des enfants de la commune immolés sur l'autel sacré de la Patrie, donna la lecture de leurs noms, à jamais gravés dans la mémoire et dans le cœur des survivants. Puis, il fit la remise du monument à la commune.

D'autres discours, empreints du patriotisme le plus pur, furent ensuite prononcés par MM. Coste fils, Gros, Lara, par M. le Sous-Préfet de Montrison qui apporta aux glorieux morts l'hommage ému du gouvernement.

MM. Taurines et Dupin, députés de la Loire, surent, à leur tour, impressionner les nombreux auditeurs et les familles de tous ces braves dont on célèbre la fin héroïque, en les assurant que la France immortelle ne les abandonnera jamais.

Après les discours, M. Coste, maire, procéda, au milieu de l'enthousiasme général, à la remise du drapeau à l'Association des Poilus des Salles.

Et cette grandiose cérémonie se termina par un banquet au cours duquel d'autres discours furent prononcés.

Histoire Locale: Le Collège "Sainte Marie"

Par Michel Chauv

Quand on circule sur l'ancienne route qui va des Salles à Noirétable, on peut remarquer à mi-chemin entre le bourg des Salles et l'étang de Royon, une grande bâtisse située sur une petite colline à droite de la route. Ce bâtiment ainsi que le lieu sont appelés "Le Collège".

Beaucoup peuvent alors se poser la question : "Pourquoi un tel bâtiment en un tel lieu ?".

L'histoire du "Collège" va débuter dans le milieu des années 1800 avec la volonté inébranlable d'un instituteur nommé Claude Faye.

1) Claude Faye, le fondateur

Claude Faye est né aux Salles au hameau de La Côte le 20 octobre 1805. Ses parents Joseph et Claudine Fontbonne sont fermiers. Il est le 4ème enfant d'une fratrie de cinq garçons et deux filles.

Après l'école communale, il poursuit ses études au Petit Séminaire de Verrières-en-Forez, puis il intègre ensuite le Grand Séminaire Saint Irénée de Lyon en 1830.

Il ne donnera pas suite à son projet de prêtrise. Après avoir quitté le Grand Séminaire en décembre 1831, il débute comme professeur à Saint-Just-en-Chevalet puis ensuite devient instituteur public aux Salles en 1832. En plus de son métier d'instituteur, il va aussi exercer la fonction de secrétaire de mairie.

Claude Faye se marie le 29 mai 1835 avec Marie Lassaigue. Le couple aura 3 enfants. Joseph Charles en 1836, Etienne Antoine en 1837 et Claudine en 1838.

2) La création du "Collège des Salles"

En 1835, Claude Faye commença à donner des leçons de latin à quelques jeunes gens de la commune. L'enseignement étant de qualité, le nombre des élèves ne cessa de croître au fil des années et ils furent de plus en plus nombreux à venir des communes avoisinantes.

En 1860, l'abbé Vial vint l'aider pour gérer cette œuvre pédagogique qui prenait de plus en plus d'importance.

Les cours étaient dispensés dans des locaux de la mairie, et celle-ci fut bientôt trop exigüe. En 1861, on recense 44 élèves. Il est donc décidé de construire un vaste bâtiment afin de former tout ce petit monde dans de meilleures conditions.

Un terrain est cédé par la famille Coste, et un grand corps de bâtiment est construit en 1861-1862 avec la participation de nombreux bénévoles de la commune. Cette construction collective va créer un lien affectif très fort entre les habitants des Salles et cette nouvelle école.

Le bâtiment est propriété du Conseil Paroissial. Couramment appelée "Le Collège des Salles" ou "L'Ecole Cléricale des Salles", il va prendre pour les autorités religieuses, le nom de "Ecole Sainte Marie des Salles".

Claude Faye avait formé dans son école, Charles son fils aîné. Celui-ci va ensuite intégrer le séminaire de philosophie d'Alix avant de devenir sous-diacre. En 1856, sa hiérarchie lui demanda d'aller aider son père et, lorsque le nouveau bâtiment fut opérationnel, Charles, en devint le premier Supérieur.

Après l'inauguration du Collège, Claude Faye déjà très fatigué, et, voyant son œuvre accomplie, décide d'abandonner ses fonctions. Il se retire à Noirétable pour une retraite bien méritée.

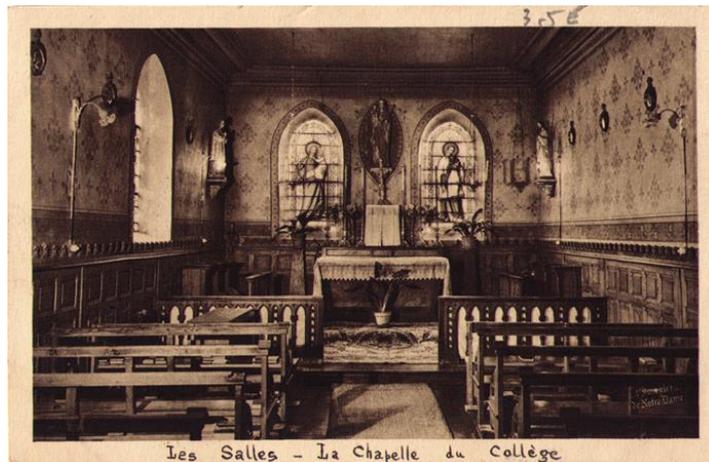
Charles ne restera pas longtemps supérieur du collège, puisqu'en 1863 il est nommé vicaire à Tarare. Il va décéder brutalement l'année suivante à l'âge de 29 ans.

Déjà très fatigué, Claude Faye ne supportera pas la mort de son fils. Il meurt 5 mois plus tard, le 12 mai 1865 à Noirétable.

Histoire Locale: Le Collège "Sainte Marie"

Par la suite, sous la responsabilité de ses différents Supérieurs, les abbés Cornet, Bourganet, Giraudier et Pallanche le Collège va considérablement se développer.

En 1898, la chapelle sera entièrement rénovée avec des boiseries, du mobilier en chêne et un chemin de croix offert par Mgr Gouttesoulard archevêque d'Aix qui était originaire de la région.



En 1906 (suite à loi du 9/12/1905), le Collège est confisqué et est attribué à la Sté Nationale d'Education de Lyon. De 1906 à 1910, vont avoir lieu de nombreux procès pour récupérer l'établissement. Finalement, en 1910 il est attribué au Bureau de Bienfaisance de Les Salles puis ensuite vendu aux enchères en 1912. C'est l'abbé Giraudier qui va le racheter pour une somme de 6000 Fr.

En 1919 un terrible incendie se déclare dans les combles. Cet incendie sera maîtrisé grâce au dévouement de la population des Salles.

Ainsi, né de la volonté d'un enfant des Salles, construit par de nombreux bras des habitants et sauvé de l'incendie par ces mêmes habitants, va s'établir un lien affectif très fort et quasi possessif entre le Collège et les "Sallards".

Lien confirmé par le nom que se donnent entre eux les anciens élèves du Collège qui se font ainsi appeler "Les Sallards".



3) Les Ecoles cléricales

Les écoles cléricales ou manécanteries avaient pour but de démultiplier l'action des petits séminaires. On peut même les considérer comme des " petits séminaires de premier cycle". Toujours liées à une paroisse et sous la direction du curé, elles étaient pourvues de professeurs, généralement de jeunes prêtres officiellement affectés.

Les jeunes enfants y restaient proches de leurs familles et ainsi souffraient moins du dépaysement. La vie y était simple, rustique, voire familiale. Etant proches des populations, elles constituaient une sorte « d'appel de vocations ». A l' Ecole Cléricale des Salles, en 1886, on comptabilisait l'ordination de 106 prêtres passés cette école.

Histoire Locale: Le Collège "Sainte Marie"

Mais on peinait de plus en plus à pourvoir les postes de professeurs ecclésiastiques, et les fermetures se succédèrent. L'année 1966 vit la fin de ces écoles cléricales, qui avaient tenu une si grande place dans la formation du clergé diocésain.

4) Le Collège raconté par un ancien élève

Charles Jacquet, natif des Salles fut professeur d'Histoire-Géographie, mais aussi écrivain, poète et historien local. Il fut élève au Collège entre 1949 et 1952. A partir d'une ancienne carte postale, Charles va nous replonger dans l'histoire et l'ambiance du Collège.



" Cette carte du collège le représente sans doute au début du XXe siècle, des bâtiments annexes devant être construits avant les années 1950 : un préau sur la gauche du bâtiment central, un autre (devant servir à l'aménagement d'une classe de quatrième)

D'autre part des arbres (fruitiers, tilleuls, ormes, platanes) avaient été plantés à cette même époque dans le pré surplombant la route située en contrebas. On distingue sur la façade de droite des fenêtres ogivales qui étaient celles de la chapelle. Celles de la façade principale servaient à apporter la lumière extérieure au dortoir des élèves.

Les fenêtres du centre éclairaient les salles réservées à l'administration au sens large, aux réserves, au bureau directorial et à une autre petite chapelle. Celles du bas correspondaient aux salles de classe, à la salle d'études, au réfectoire. On y accédait de l'extérieur par un très large et haut escalier de pierre surmonté d'une vaste véranda.

La cour recouverte de " gorre " dominait un petit jardin que l'on voit sur la reproduction, où trônait (à partir de quelle date ?) une statue de la Vierge. C'était plutôt un jardin d'agrément, car on distingue les limites, de forme de murets, de deux autres jardins, sur la droite et la gauche.

Celui de gauche, dans les années 50, contenait, outre les arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers), une vingtaine de ruches. Grâce aux conseils avisés du "supérieur" de l'époque, l'abbé Pallanche qui gérait par ailleurs la paroisse de Cervières, je pus m'habituer à circuler alentour des ruches sans aucune crainte des abeilles, après m'être familiarisé à leur contact. J'ajouterai que je fus durant trois ans (outre un écolier, sinon appliqué, du moins relativement intéressé), le " factotum " de l'abbé Pallanche pour le jardin du collège, les fruits, les ruches, mais aussi le jardin de la cure de Cervières et son entretien, de même que pour les foins que l'on faisait en groupe

Le collège avait en effet quelques vaches servant à fournir notre lait quotidien, ainsi que des fromages durs comme de la pierre que nous essayions vainement de mordre sans nous casser les dents. Ces fromages servaient à compléter une alimentation rustique où figuraient souvent les champignons ou les airelles que nous avons ramassés dans les bois au cours de la promenade hebdomadaire. On y trouvait aussi les truites, "baules" (boèles ou vairons) et les écrevisses que nous avons pêchés dans la rivière, à la ligne ou en utilisant des nasses ou verveux, ou encore à la main ! "



5) Le Collège devient ensuite une "Maison Familiale"

L'abbé Pallanche fut le dernier Supérieur de l'Ecole Sainte Marie des Salles. Après son départ, dans les années 60, l'école cléricale cessa d'exister.

Le bâtiment ne perdit pas sa fonction pédagogique pour autant puisqu'il fut alors utilisé pendant une dizaine d'années comme "Maison Familiale Rurale".

Les Maisons Familiales Rurales (MFR) sont l'aboutissement d'une expérience originale conduite dans un village du Lot-et-Garonne en 1935. Quelques agriculteurs syndicalistes inventent une formation adaptée pour compenser un système scolaire classique qui ne répond pas aux besoins de leurs enfants et de leur métier. L'initiative fût un succès et se développa sous l'égide du Ministère de l'Agriculture à l'ensemble du territoire français. Dès les années 1950, les MFR mettent en place une pédagogie novatrice autour de l'alternance scolaire, largement ignorée et décriée à cette époque.

La Maison Familiale Rurale des Salles était orientée sur la formation des jeunes filles du monde rural à travers des disciplines comme la cuisine, les activités de mère de famille, l'apprentissage de la couture, le jardinage, le nettoyage, l'éducation des enfants, la formation prénatale, le soin aux nourrissons et la tenue du budget familial. Puis cet établissement ferma à son tour dans les années 70.

6) Aujourd'hui, Foyer pour adultes handicapés.

Le bâtiment qui va rester inoccupé durant une quinzaine d'années commence à se délabrer. Heureusement dans les années 90, une personne de la commune, maman d'un fils handicapé, va créer une association dont le but sera de donner une nouvelle vie à cette construction pour en faire un centre d'aide à des adultes handicapés.

L'engagement de la municipalité, du Conseil général et de différents organismes sociaux va permettre de concrétiser ce projet. Ainsi, après deux années de travaux, le foyer APAJH - Le Collège voit le jour. (APAJH : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés)

L'établissement est équipé pour recevoir une quarantaine d'handicapés avec un personnel pratiquement équivalent par le nombre pour en assurer le fonctionnement.

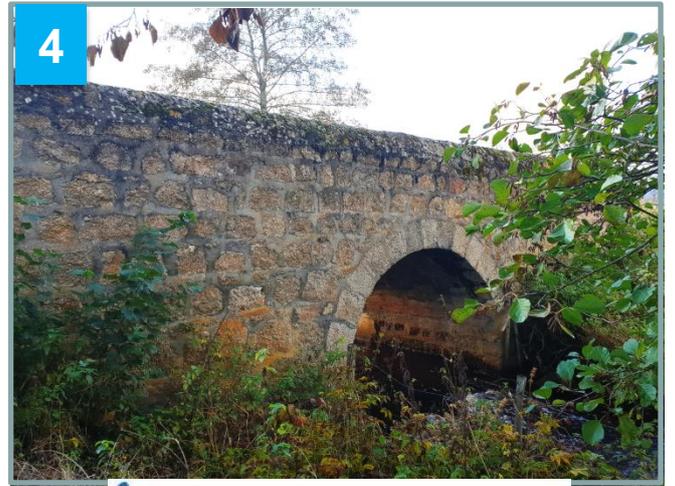
Du l'antique "Collège" ne subsiste que la partie centrale avec ses murs en pierres apparentes. De nouveaux espaces contemporains et fonctionnels ont été ajoutés. L'osmose entre parties anciennes et parties nouvelles est particulièrement réussie, illustration parfaite d'un lien intemporel unissant le passé et le présent.

















Les Ponts - Réponses:
1) Pont de Brissay - 2) Pont du Collège
3) Pont du Bourg - 4) Pont des Meaudres
5) Pont du Lac - 6) Pont des Meunards
7) Pont de la Plagnette



La fresque de Claire Farget peinte sur le mur de la charcuterie Goyon nous rappelle l'ancien lavoir du Bourg.

